

A.22.30.

Personnel de la  
DIVISION DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

RAPPORT STATISTIQUE

au 31 Décembre 1942

Vom Personaldienst der Verwaltungs-  
abteilung erhalten.

April 1969

Personnel de la  
**DIVISION DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES**

**RAPPORT STATISTIQUE**

au 31 Décembre 1942

Introduction

Le personnel de la Division des affaires étrangères n'a fait, au cours de ces dernières années, l'objet d'aucune étude spéciale. Mais le fait de la présente guerre, la mobilisation de nos forces nationales et les obligations imposées au travail par les services de renseignements nombreux de services collaborateurs. Cette brève présentation des choses de l'Etat.

A Monsieur Henri CHARLES,  
Consul Général.

Partant des connaissances de l'Etat, de l'expérience et guidé par le bon sens, on a pu se faire une idée de l'importance de la question de l'Etat. Cependant, avant d'aborder ce problème, il convient de rappeler que l'Etat est une entité juridique qui agit en son nom propre, par ses organes, qui sont à son service. Il s'agit de l'Etat, par ses organes, qui agit en son nom propre, par ses organes, qui sont à son service.

Après avoir vu comment on se sert de l'Etat, il convient de voir comment on se sert de l'Etat. Il s'agit de l'Etat, par ses organes, qui agit en son nom propre, par ses organes, qui sont à son service.

## I n t r o d u c t i o n

Le personnel de la Division des Affaires Etrangères n'a fait, au cours de ces dernières années, l'objet d'aucune étude spéciale. Dès le début de la présente guerre, la mobilisation des forces nationales et l'accroissement incessant du travail furent les causes d'engagements nombreux de nouveaux collaborateurs. Cette brusque augmentation des cadres devait naturellement soulever différents problèmes.

Partant des connaissances déjà acquises, de l'expérience et guidé par le bon sens, on s'est dès lors senti poussé à approfondir une question dont l'étendue vient certainement augmenter l'importance actuelle. Cependant, avant d'examiner ce problème, il fallait connaître différents phénomènes naturels, purement externes, qui sont à sa base. Il s'agissait de dégager de l'ombre, par des chiffres, ce que notre esprit avait peine à saisir.

Après avoir pris contact avec le "Service du Personnel" de notre Division, le soussigné s'est mis en tâche d'établir le rapport général de statistique présenté ici.

Il souhaite que ces quelques pages  
trouvent l'approbation de ses chefs et qu'  
elles seront utiles à tous ceux qui portent  
de l'intérêt aux questions de personnel.

*Hans A. Eichenberger.*

## Chapitre I

### G é n é r a l i t é s

La science statistique a pour objet de grouper des faits, de les constater. Son utilité se trouve, par conséquent, subordonnée à d'autres sciences sociales bien qu'elle constitue une base indispensable à leurs recherches. Le but de ces quelques pages sera donc de présenter, sous cinq aspects différents, le personnel en service au 31 décembre 1942, en Suisse et à l'étranger.

Avant de pénétrer le sujet, il s'agit d'en saisir l'apparence générale. Le champ sur lequel nous porterons nos sondages semble tout naturellement délimité: le personnel de la Division des Affaires Etrangères.

Cependant, il existe déjà deux conceptions lorsqu'on passe à son évaluation; une conception influencée par le facteur temps

et l'autre par une idée d'attachement. La première enseigne en effet, que celui qui offre ses services à la Confédération 8 heures chaque jour soit compté pour un et celui qui travaille deux heures, par exemple, pour un-quart. Cette méthode est employée en comptabilité. La seconde conception veut que soient comptés comme étant encore incorporés dans les cadres mêmes les collaborateurs détachés dans d'autres Divisions de l'Administration et rétribués par celles-ci. Toutefois, ni le premier, ni le second de ces systèmes ne se prêtent à l'élaboration de ce rapport. La méthode adoptée ici pour l'évaluation totale émane du principe qu'une personne employée, tout ou partie de la journée, au service de la Division et rémunérée par elle, est comptée pour un dans l'effectif du personnel.

En ce qui concerne les courriers de cabinet, il est difficile d'établir

leur nombre exact à une certaine date.

Si la date du 31 décembre a été choisie, c'est qu'elle semble très bien convenir à cet examen statistique. Elle marque, en effet, la fin d'une période naturelle et se trouve être entre deux saisons durant lesquelles maints transferts sont décidés: l'automne et le printemps.

Une question se pose d'emblée à la lecture de ces pages. Qu'elle est l'exactitude des renseignements donnés? Le présent rapport est établi avec le plus de précision possible; possible, car les circonstances actuelles ne nous permettent pas encore de connaître les changements survenus dans quelques-uns des postes d'outre-mer à la fin de l'année 1942.

Pour le premier essai de ce genre, il apparaît impossible de diviser plus encore les différentes parties de ce travail. Si l'an prochain une suite lui est donnée, il serait alors souhaitable que celle-ci

contienne déjà certains résultats comparatifs entre les chiffres des deux années.

Dans les quatre chapitres qui suivent, seules quelques lignes commentent les dessins géométriques tracés au 0,5 mm, avec l'assurance que ceux-ci seront, mieux qu'un texte, à même de faire comprendre les chiffres établis.

## Chapitre II

### L e s   C o n s u l a t s

Total du Personnel au 31 décembre 1942:

422 personnes.

Graphique I	Classement d'après les fonctions
"	II Classement d'après l'origine
"	III Entrée au service de la Confédération
"	IV Age du personnel
"	Va Etat civil du personnel
"	Vb Sexe du personnel

#### 1) Les Fonctions

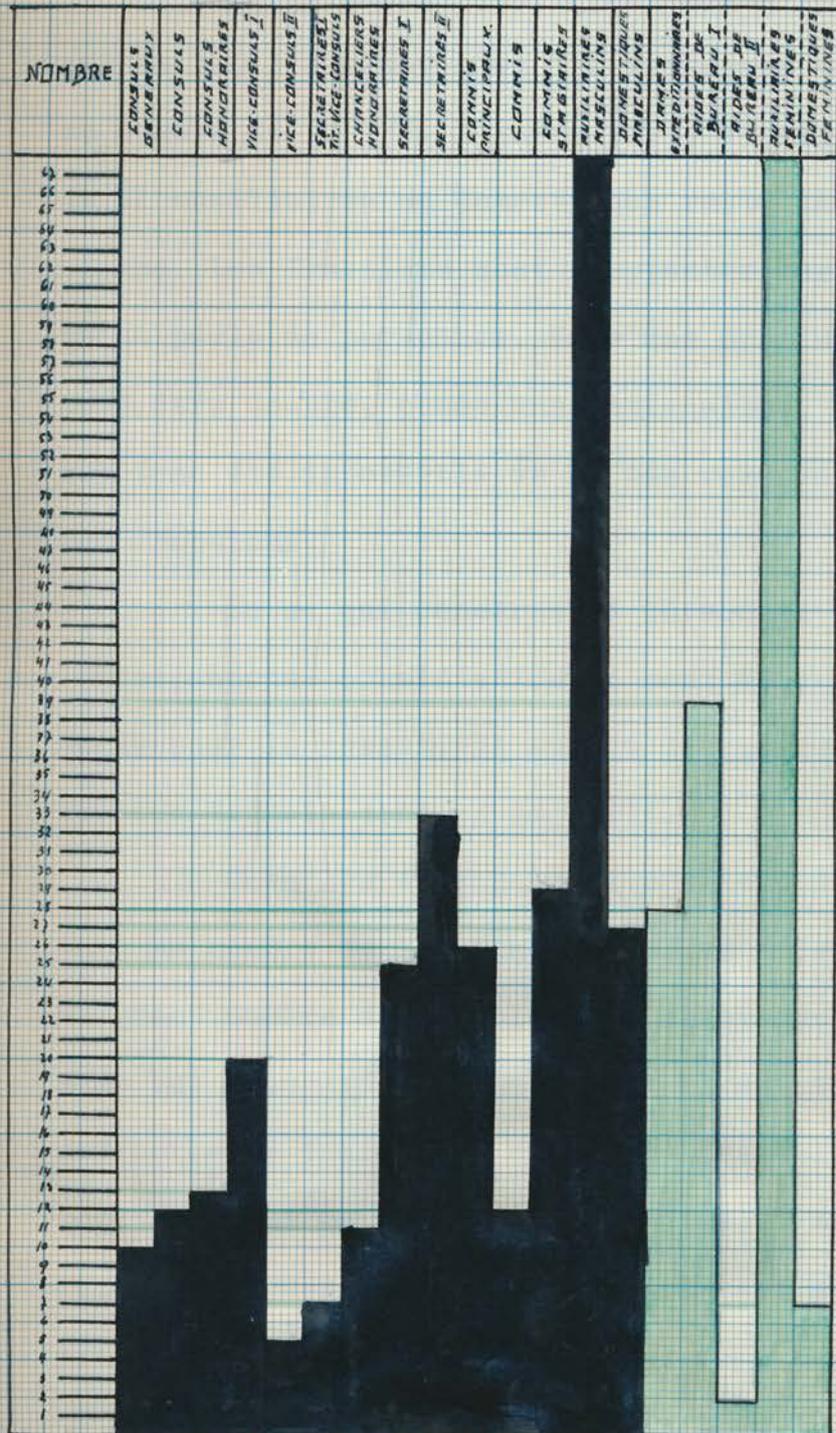
L'établissement de ce graphique a soulevé une question. Le personnel honoraire qui reçoit une indemnité entrerait-il dans ce

rapport? Il devait paraître normal de le prendre en considération puisqu'il est rémunéré. On compte 13 Consuls honoraires et 11 Chanceliers honoraires indiqués séparément sur le dessin, au même titre que les autres fonctionnaires.

Il est étonnant de constater qu'il y ait 20 Vice-Consuls de I classe et seulement 5 Vice-Consuls de II classe. Mais les colonnes de ces graphiques se déplaceront avec le temps vers la gauche et bientôt le vide sera comblé par les Secrétaires de I classe. En effet, ceux-ci sont fortement appuyés par les Secrétaires de II classe. Le même phénomène se retrouve chez les commis. Mais il n'est pas dû aux mêmes causes. Ici, le creux disparaîtra une fois les 29 commis-stagiaires nommés.

Après la guerre, dans des circonstances normales, ce graphique devrait théoriquement se présenter comme suit:



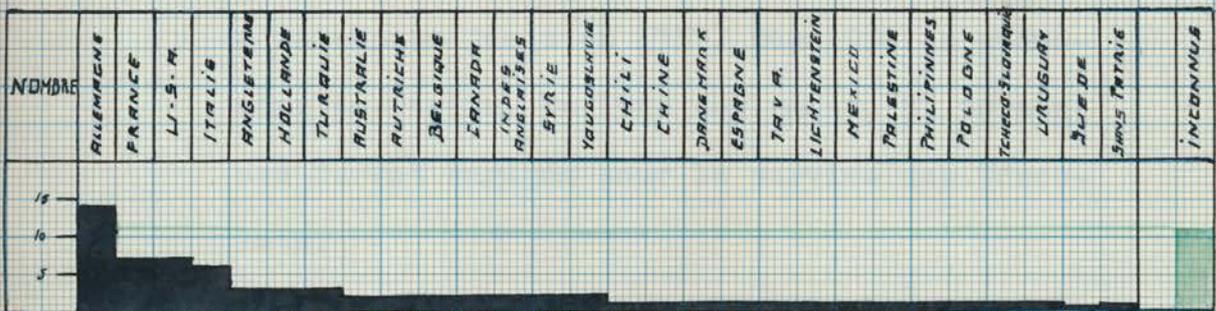
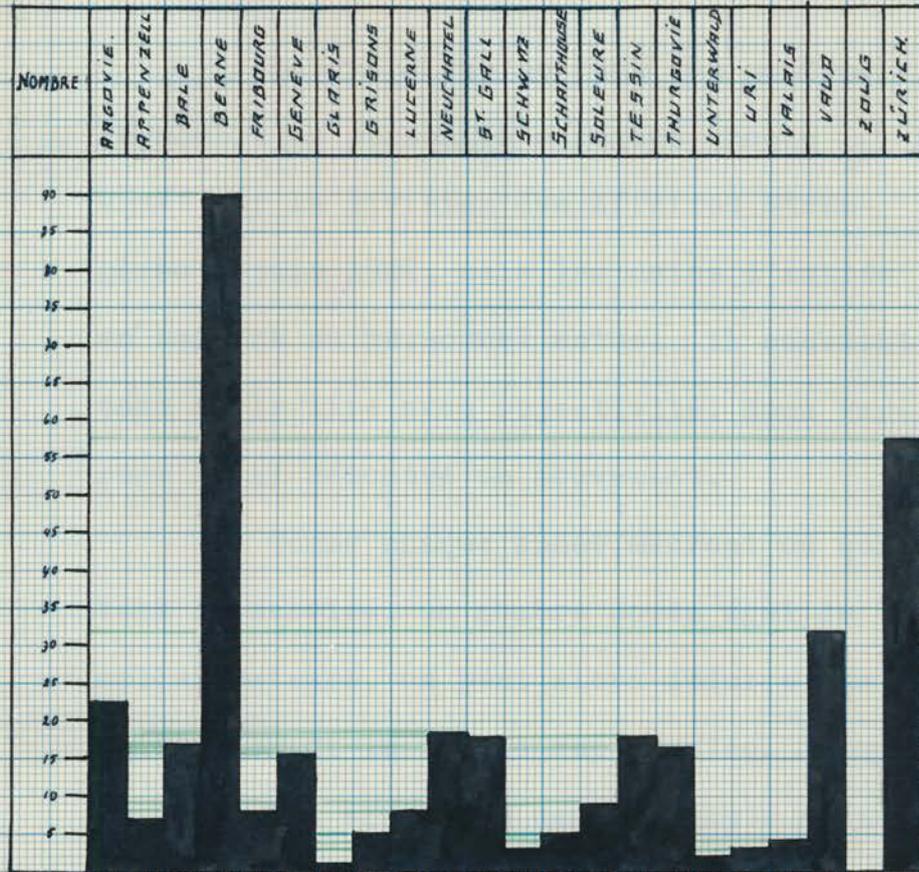


## 2) Origine

Le personnel d'origine Suisse est de 360 1/2 membres et les étrangers sont au nombre de 70 1/2. D'autre part, l'origine de 11 auxiliaires ou domestiques reste inconnue. Les fractions sont frappantes lorsqu'on parle de personnes. Mais une origine peut être double, comme une nationalité, il eut donc été impossible de ne pas recourir aux fractions.

En ce qui concerne le personnel Suisse, aucune constatation ne peut être faite pour le moment. Il suffit de remarquer que les Bernois sont en majorité.

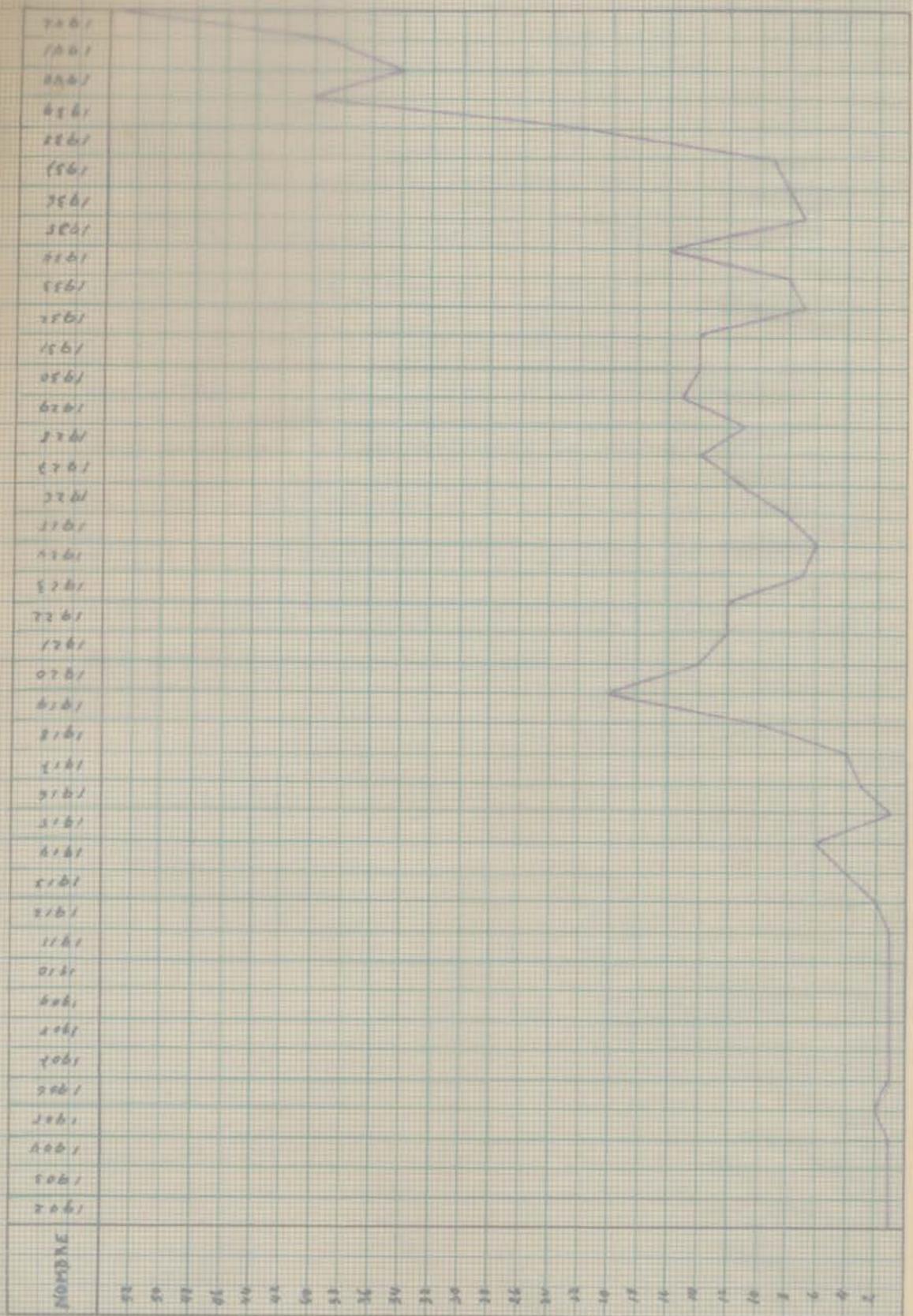
Chez les étrangers, les allemands sont au nombre de 14. Nous avons, en effet, un grand nombre de Consulats en Allemagne et dans les circonstances actuelles il est très difficile de transférer de Suisse des collaborateurs qui ne désirent pas s'exposer aux risques de guerre. Il faut donc engager sur place.

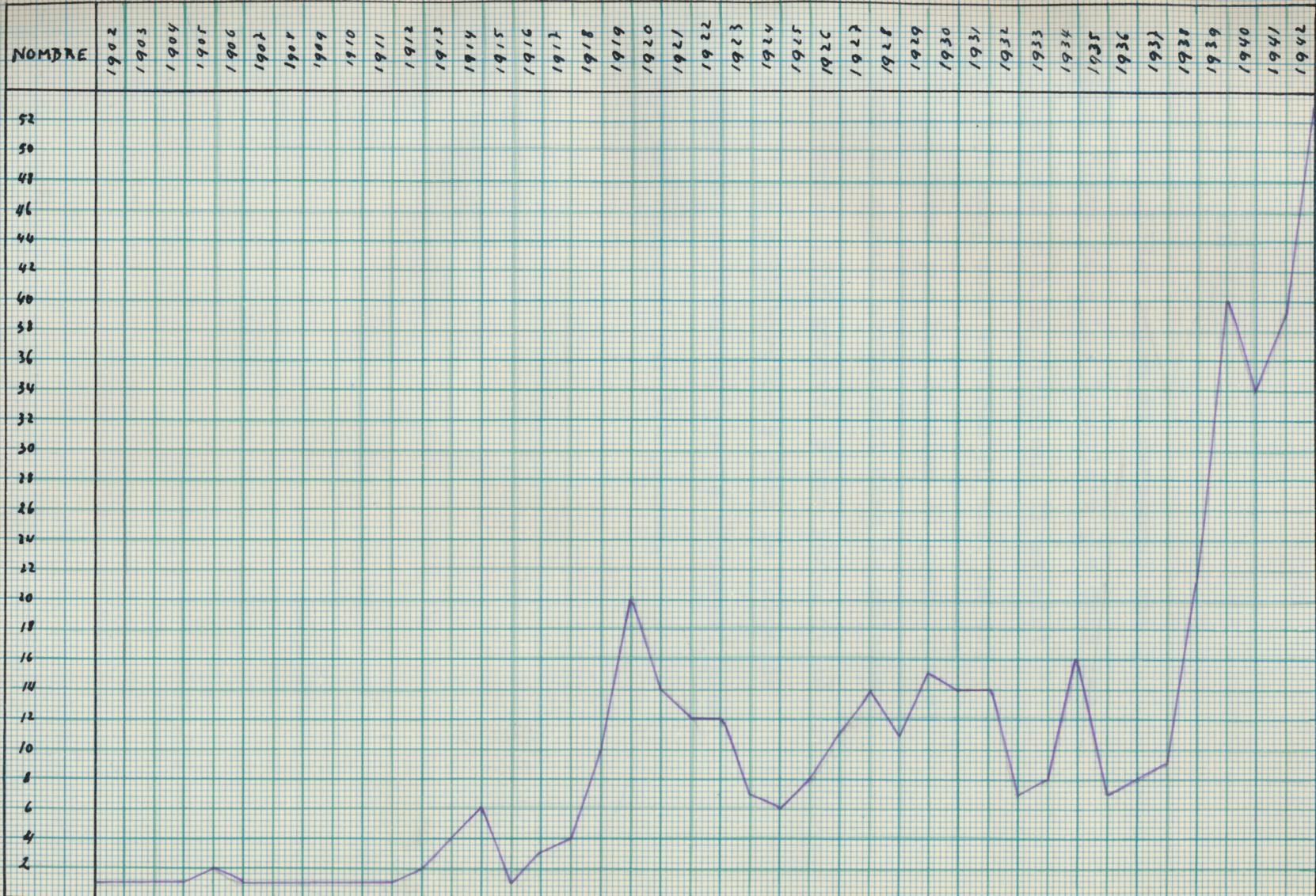


### 3) Entrées en service

Le graphique ne veut pas montrer le nombre de personnes engagées chaque année par la Division des Affaires Etrangères depuis 1902, mais les dates d'entrée en service du personnel actuel. Il convient donc de le lire avec objectivité. Nous verrons qu'il démontre un mouvement.

Comme chaque année, meurent ou quittent le service, un nombre moyen égal de collaborateurs, on peut alors déduire une conclusion de la courbe représentée. Jusqu'en 1915, les effectifs des Consulats n'étaient que de quelques dizaines de personnes. La guerre a amené un surcroît de travail et en 1920 les engagements ont à nouveau diminué d'intensité jusqu'en 1937. Dès 1938 ce phénomène se répète. En 1942 seulement, 53 personnes furent engagées pour le service des Consulats.

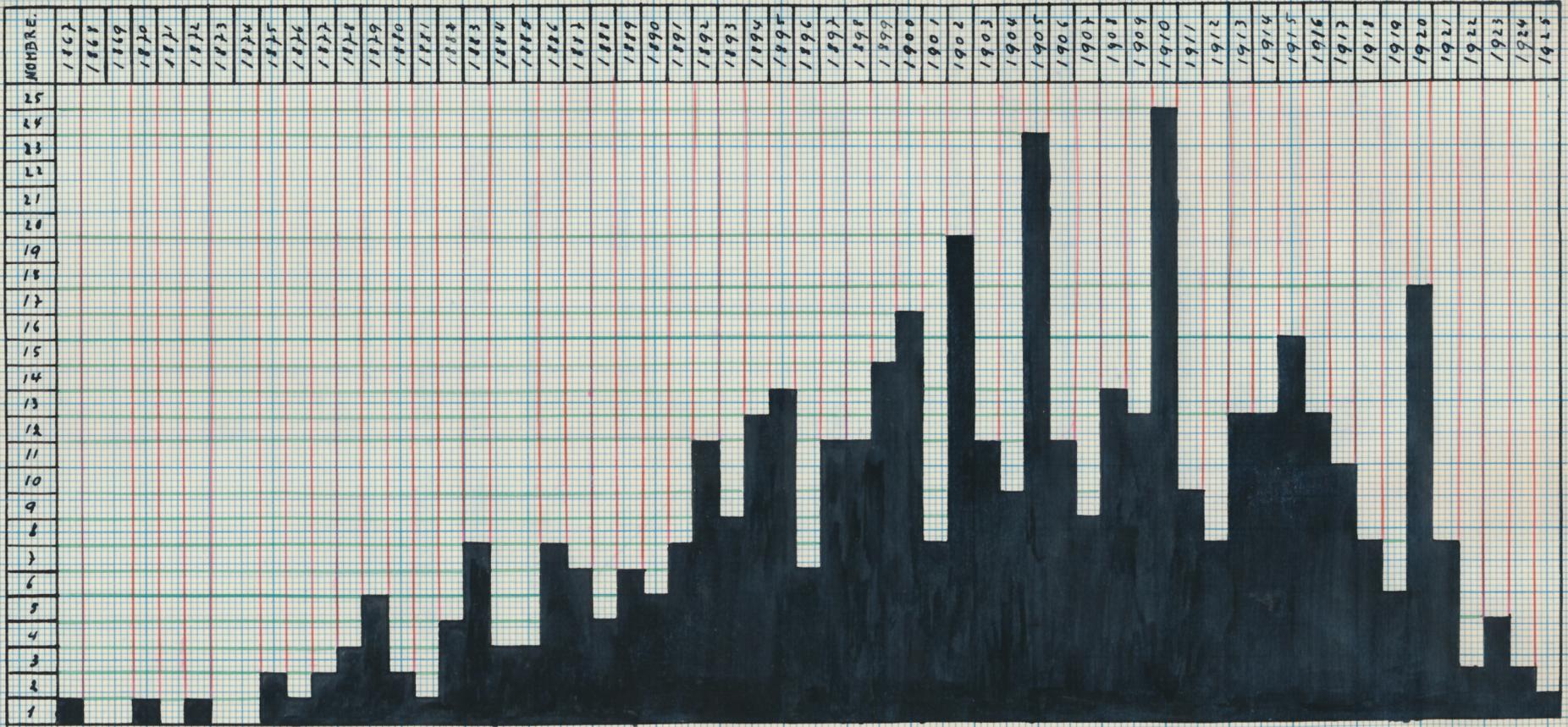




#### 4) Age

L'âge moyen du personnel est plus élevé dans les Consulats que dans les Légations ou à la Division. Il atteint 39 1/2 ans, soit environ 40 ans. Le triangle formé par les dessins du graphique et dont le sommet arriverait dans la colonne de l'année 1905 prouve, d'une part, qu'il s'agit de collaborateurs dans la force de l'âge et, de l'autre, que le personnel plus âgé est compensé par les jeunes.





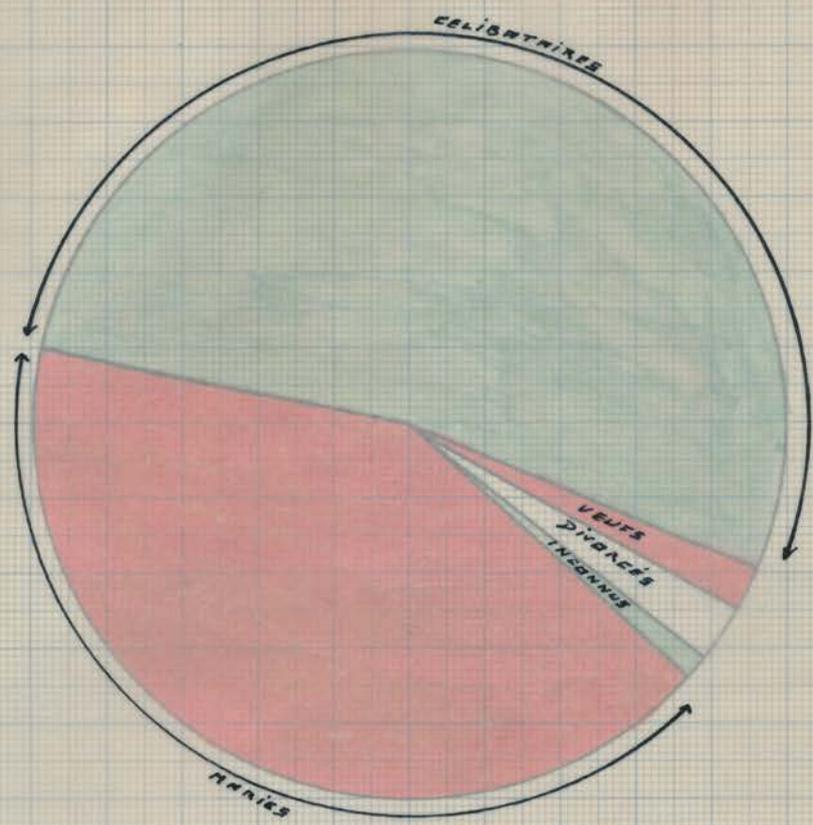
5a) Etat-Civil

Comme dans l'examen du personnel général qui fera l'objet de notre dernier chapitre, les célibataires excèdent d'environ  $1/3$  les collaborateurs mariés. En effet, presque la totalité du personnel féminin est célibataire, tandis que c'est le cas pour une partie seulement de l'effectif masculin. D'autre part, il est quelques personnes divorcées, veuves ou dont l'état-civil est inconnu.

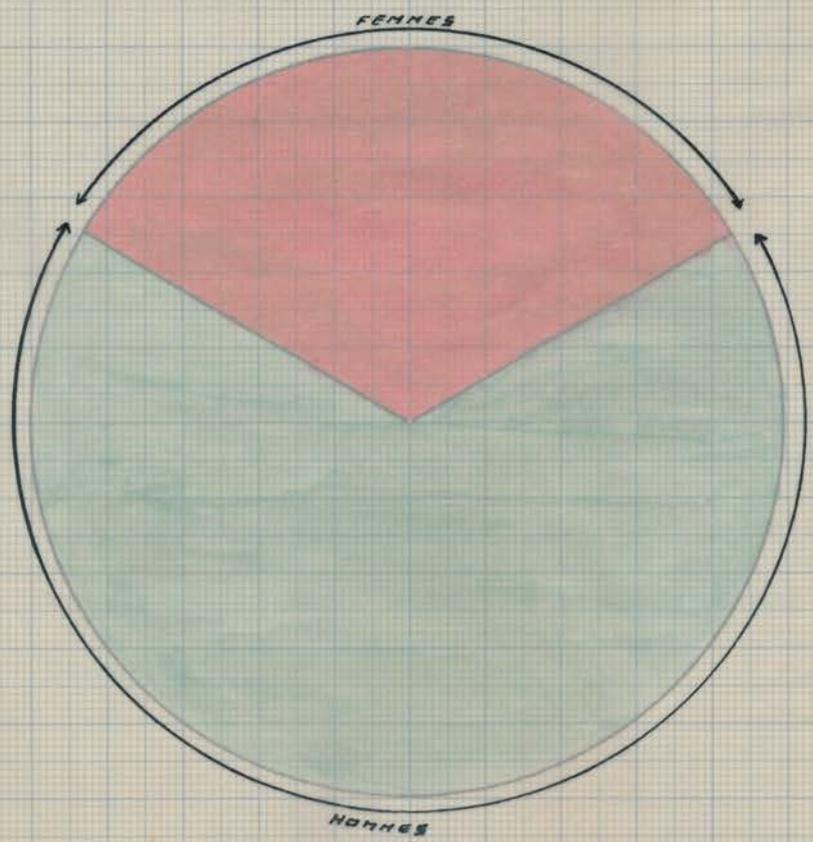
5b) Sexe

Les femmes atteignent le total de 144 et les hommes 298. On doit remarquer la forte proportion de l'effectif féminin. Celle-ci, cependant, est normale.

Va



Vb



### Chapitre III

#### L e s L é g a t i o n s

Total du Personnel au 31 décembre 1942:

307 personnes.

Graphique I		Classement d'après les fonctions
"	II	Classement d'après l'origine
"	III	Entrée au service de la Confédération
"	IV	Age du personnel
"	Va	Etat civil du personnel
"	Vb	Sexe du personnel

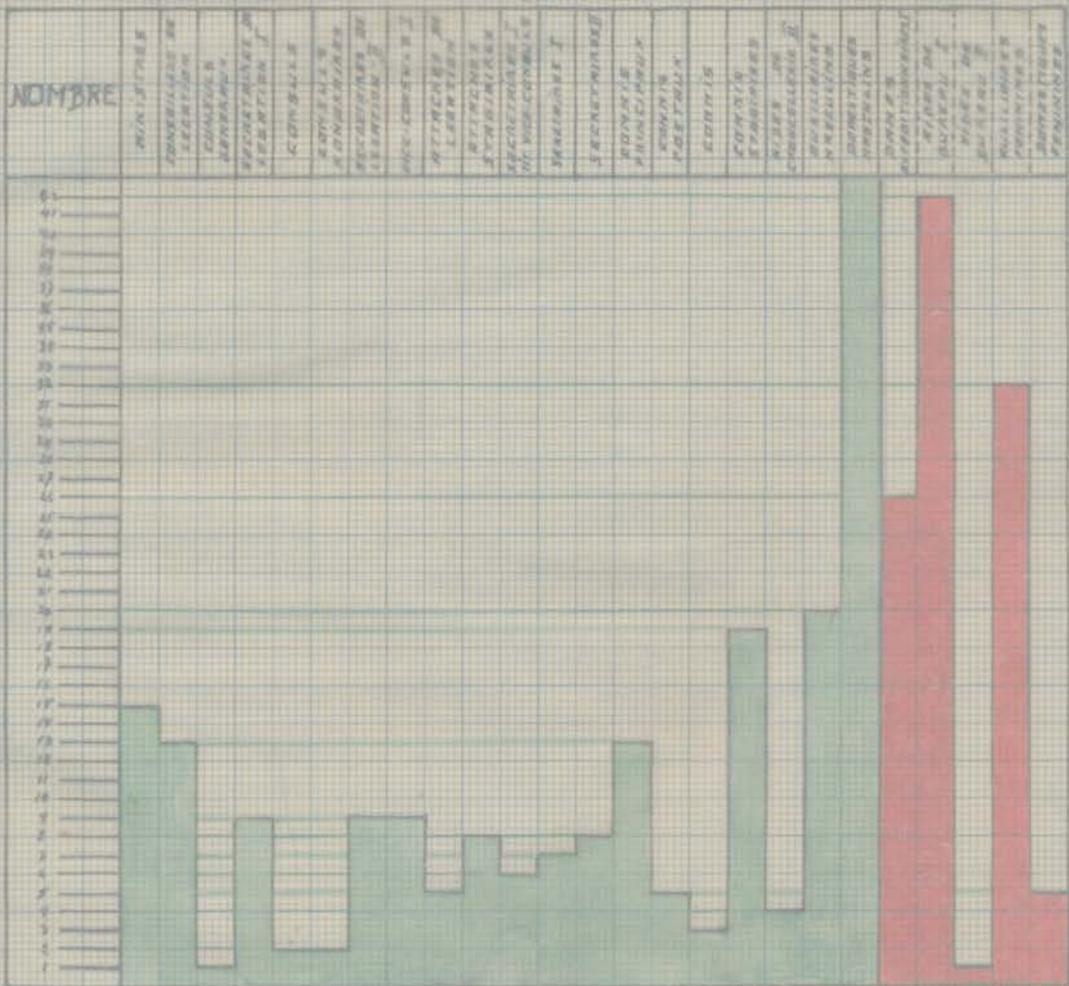
Il résulte de l'examen des graphiques ci-dessus énumérés, que les constatations faites sont semblables, dans leur structure, à celles du chapitre précédent sur les Consulats.

Dans les Légations, le personnel d'origine Suisse est de 252 1/2 membres et les étrangers sont au nombre de 44 1/2. L'origine de 10 employés reste inconnue.

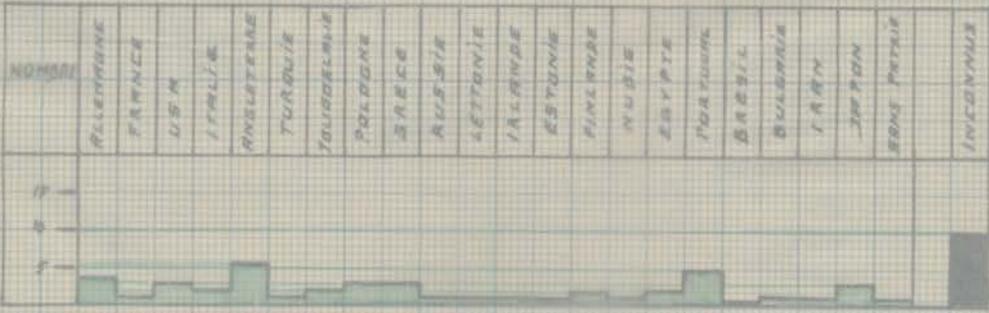
En 1942, 44 nouveaux engagements sont venus augmenter les effectifs.

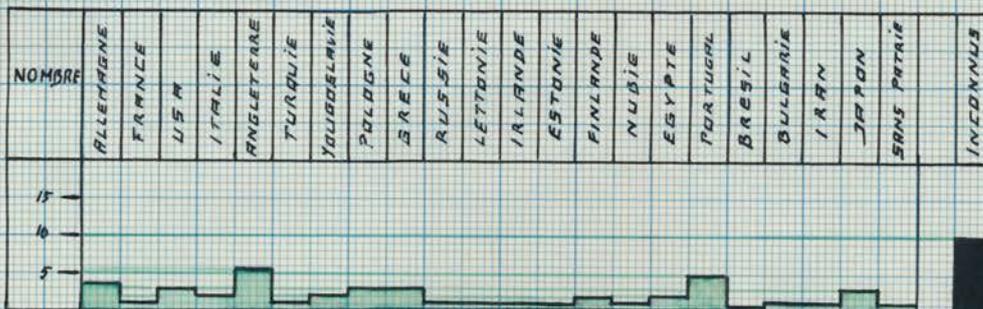
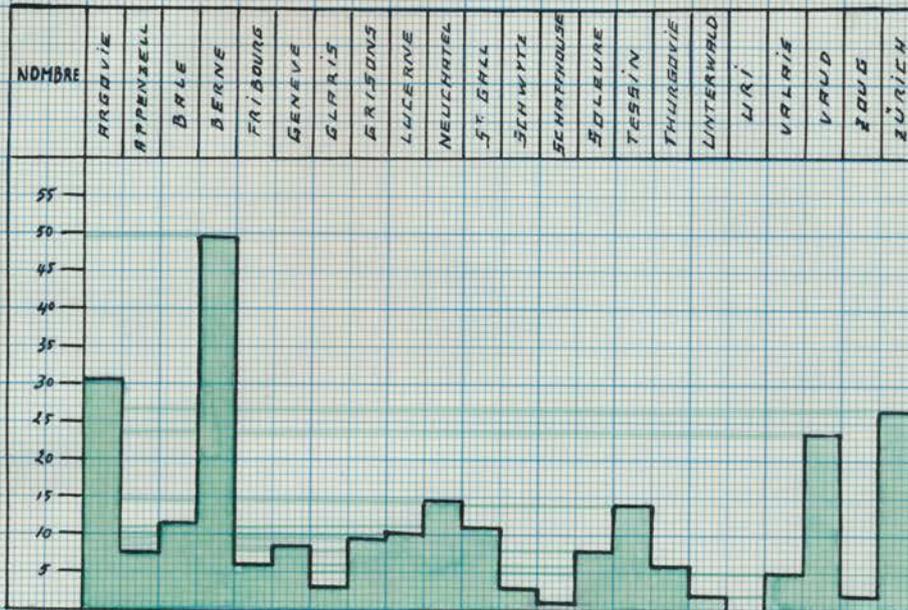
L'âge moyen du personnel des Légations se trouve être moins élevé que celui des Consulats. Il atteint 37 ans.

D'autre part, c'est environ dans la même proportion que dans les Consulats qu'est réparti le personnel des Légations: soit 201 hommes et 106 femmes.

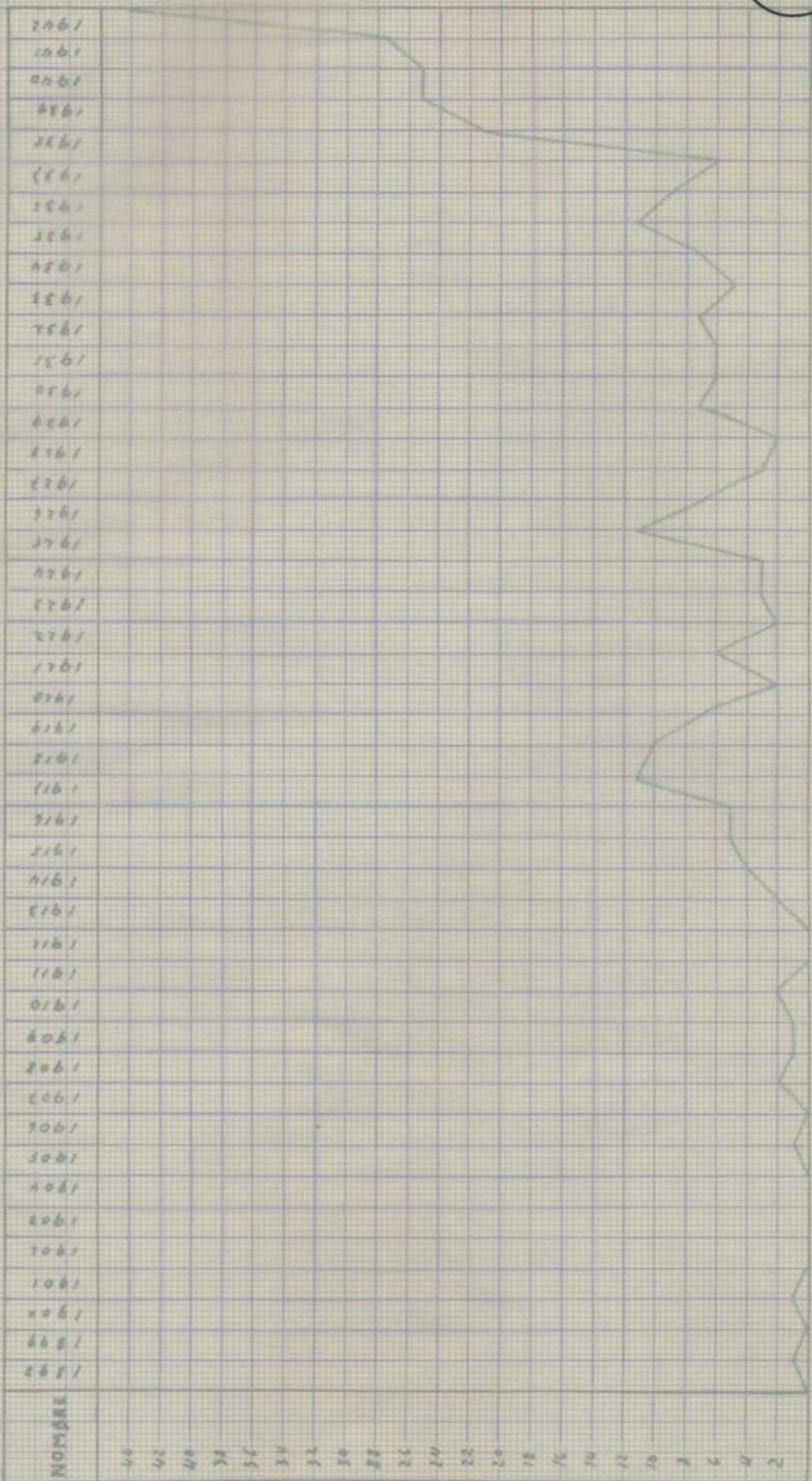


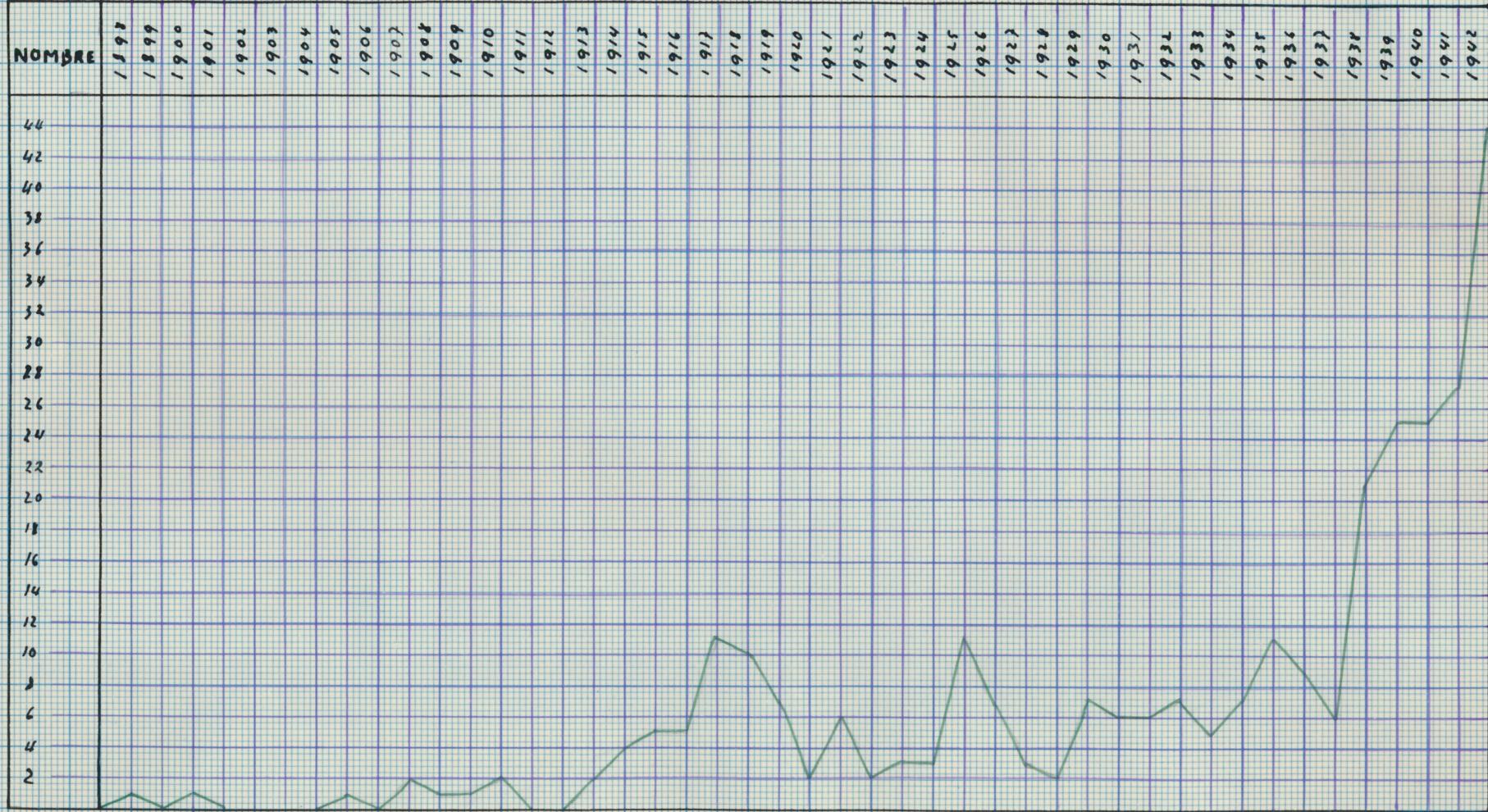




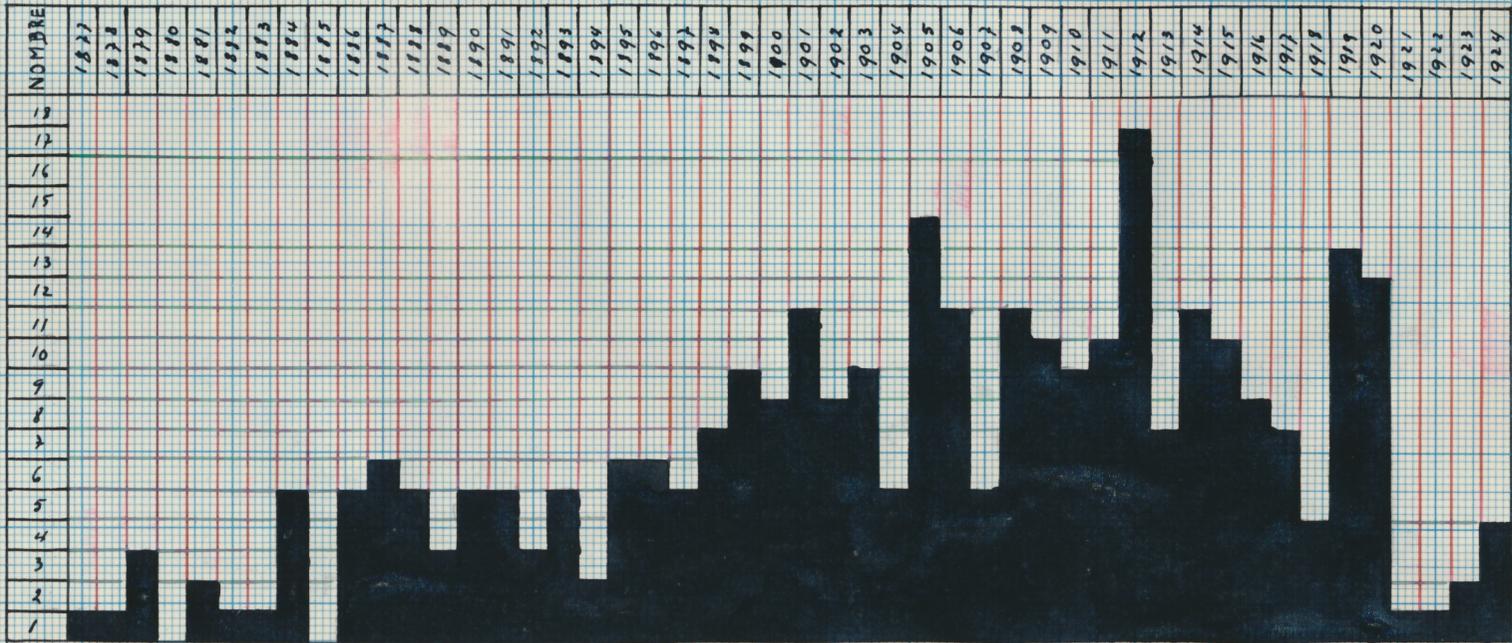


III

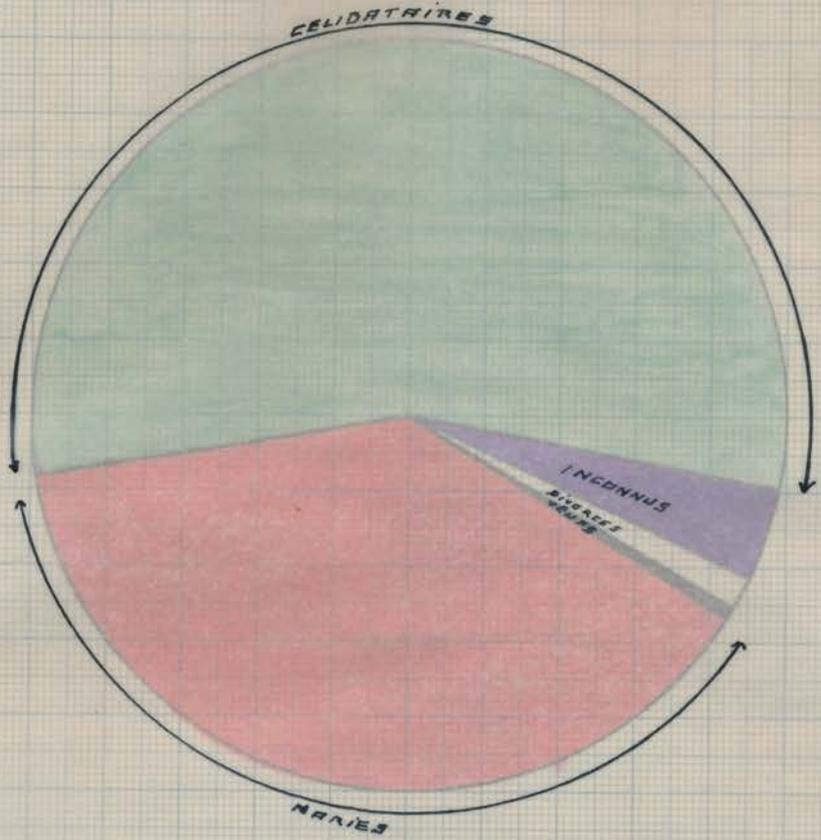




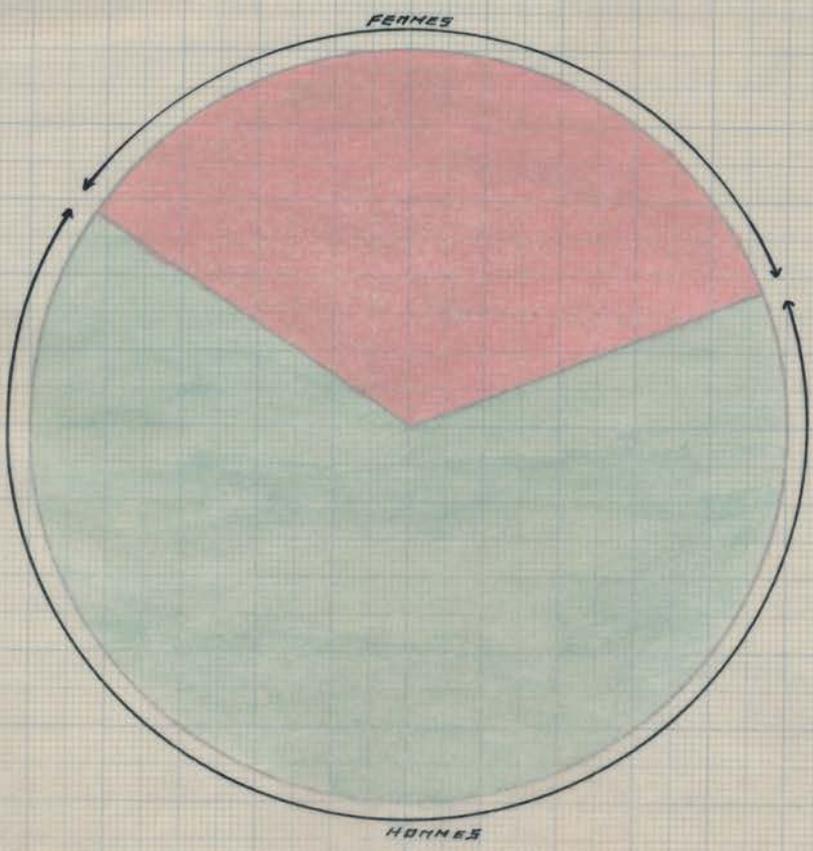




V<sub>a</sub>



V<sub>b</sub>



## Chapitre IV

### L a D i v i s i o n d e s A f f a i r e s E t r a n g è r e s à B e r n e

Total du Personnel au 31 décembre 1942:

190 personnes.

Graphique I		Classement d'après les fonctions
"	II	Classement d'après l'origine
"	III	Entrée au service de la Confédération
"	IV	Age du personnel
"	Va	Etat civil du personnel
"	Vb	Sexe du personnel

Ces lignes auront pour objet d'accompagner la série de graphiques que contient ce chapitre sans les commenter dans le

détail. Elles donneront quelques précisions sur des chiffres et signaleront les constatations les plus frappantes contenues dans quelques uns des dessins.

Nous remarquons, dès le premier graphique, le grand nombre d'attachés-stagiaires, d'auxiliaires masculins et d'aides de bureau de Ière classe en service à la Division. Ce fait ressort très nettement dans les dessins III, IV et Va, soit par le nombre important d'engagements ces dernières années, lequel s'élève en 1942 à 66 personnes, soit que le personnel n'atteint un âge moyen que de 34 1/2 ans, soit encore, dans le dessin Va, par le grand nombre de célibataires.

Une des deux causes à la base de ce phénomène suscitera peut-être un examen après lecture de ce rapport.

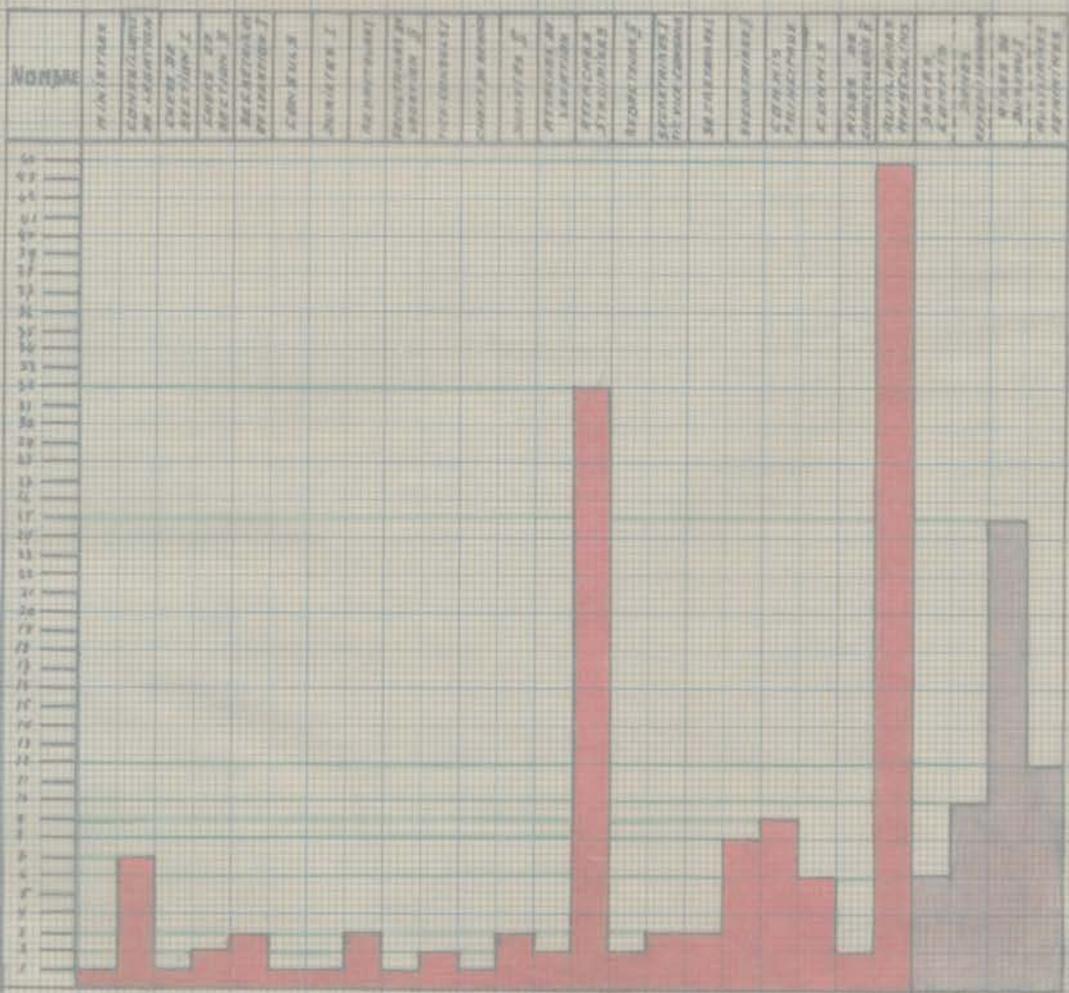
Premièrement, le personnel de la Division sera toujours jeune puisqu'il est composé en majorité de collaborateurs engagés en Suisse et qui sont préparés à être envoyés à l'étranger, après avoir été initiés au

cours d'un stage à Berne, aux différentes questions du service.

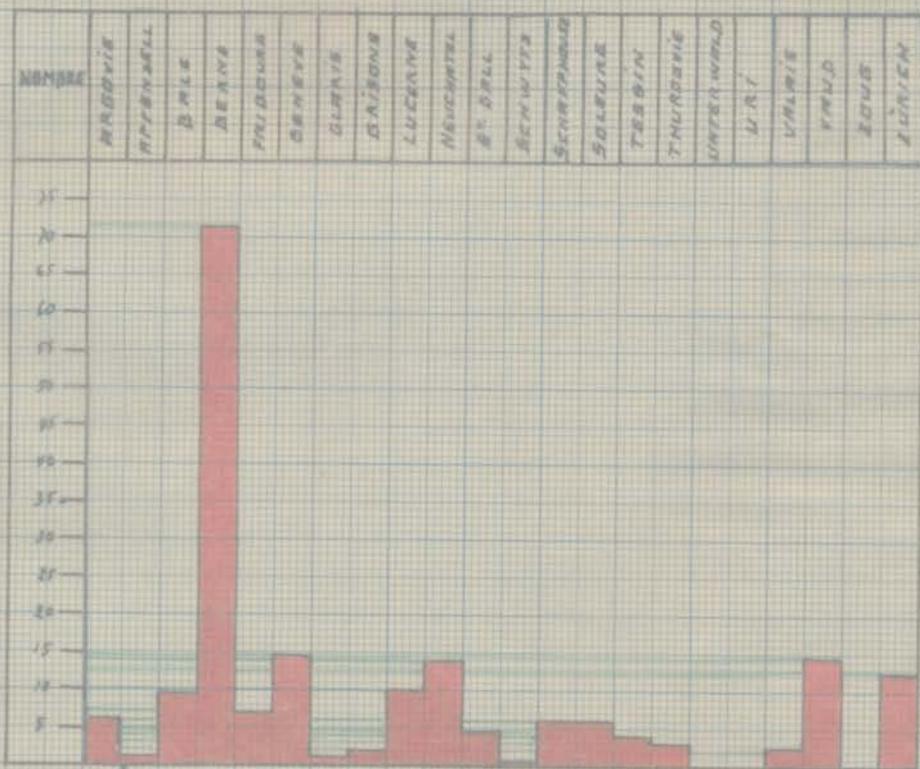
La seconde cause est née des temps actuels. Ceux-ci ont entraîné une forte augmentation du travail de l'Administration Fédérale. Afin de faire face à la situation, on a fait appel à des forces nouvelles et jeunes.

Une question se pose dès l'établissement d'une comparaison entre le premier graphique et ceux des Consulats ou des Légations. A Berne, la difficulté d'écouler le travail a été surmontée par des engagements. Peut-on dire qu'à l'étranger la tâche de nos représentations ait, par suite de la guerre, augmenté dans la même proportion qu'en Suisse? Si oui, leur personnel, dont le nombre n'a pas été adapté proportionnellement aux nouvelles circonstances, est surchargé. La grande roue administrative n'accomplit sa marche journalière qu'en laissant en retard certains travaux.

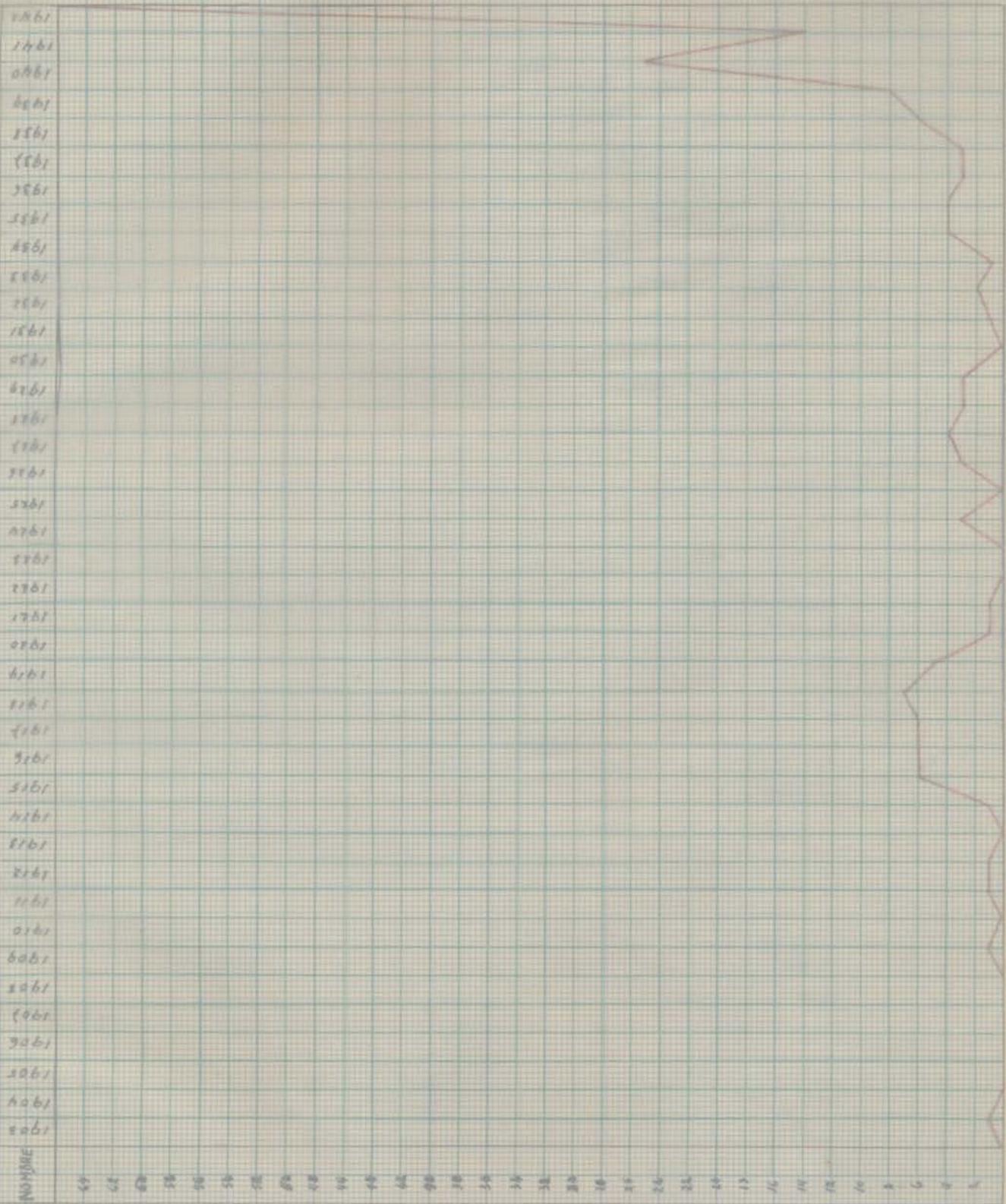
Mais ce problème, il faut le répéter, ne se pose que si l'on répond affirmativement à la question précitée.

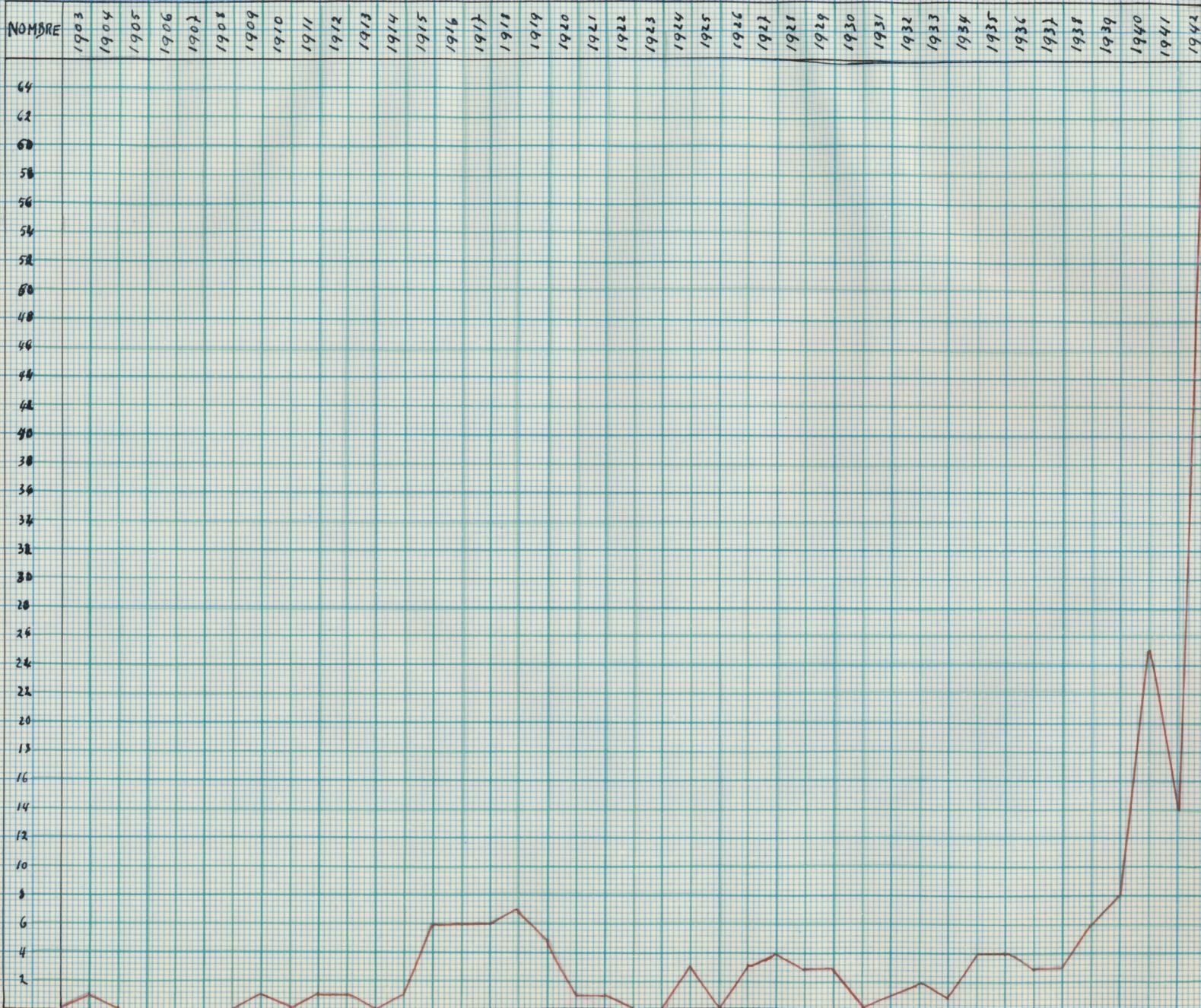




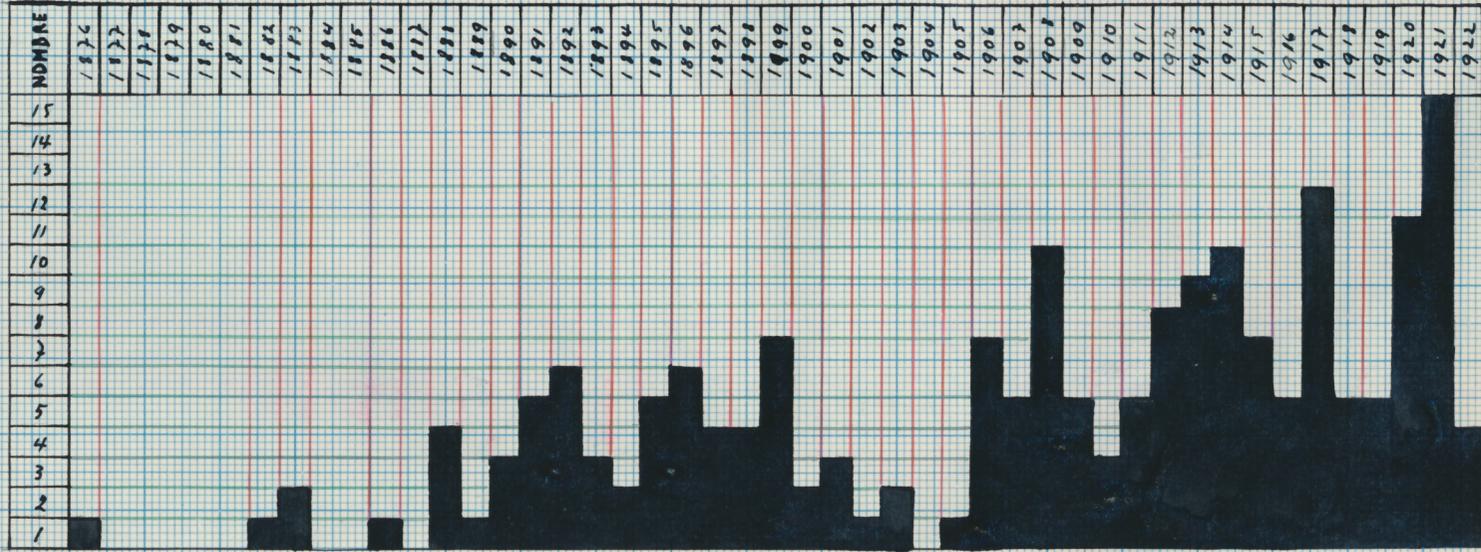




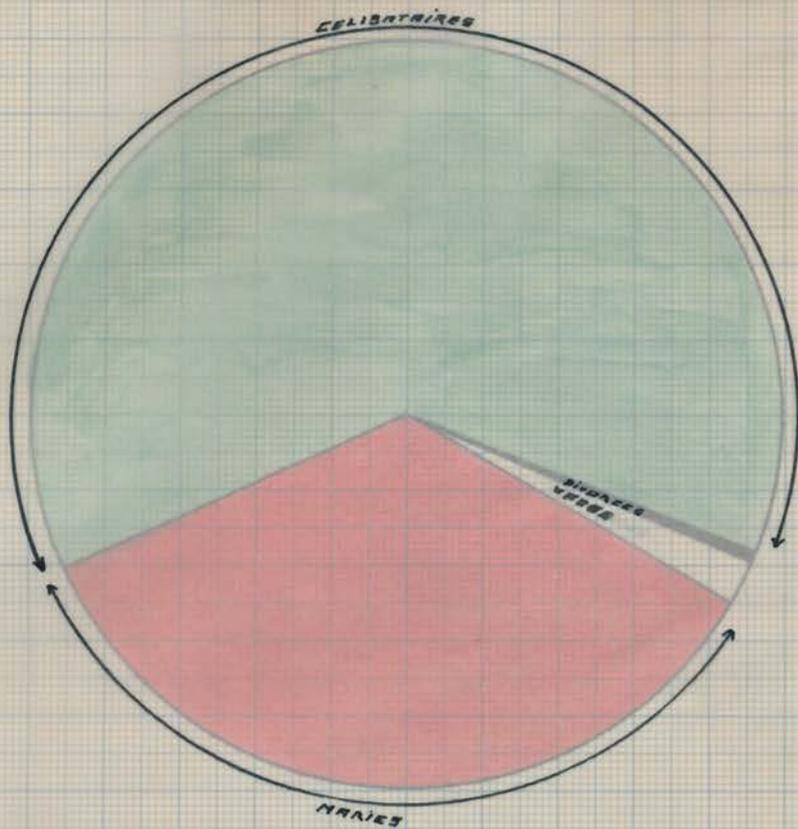




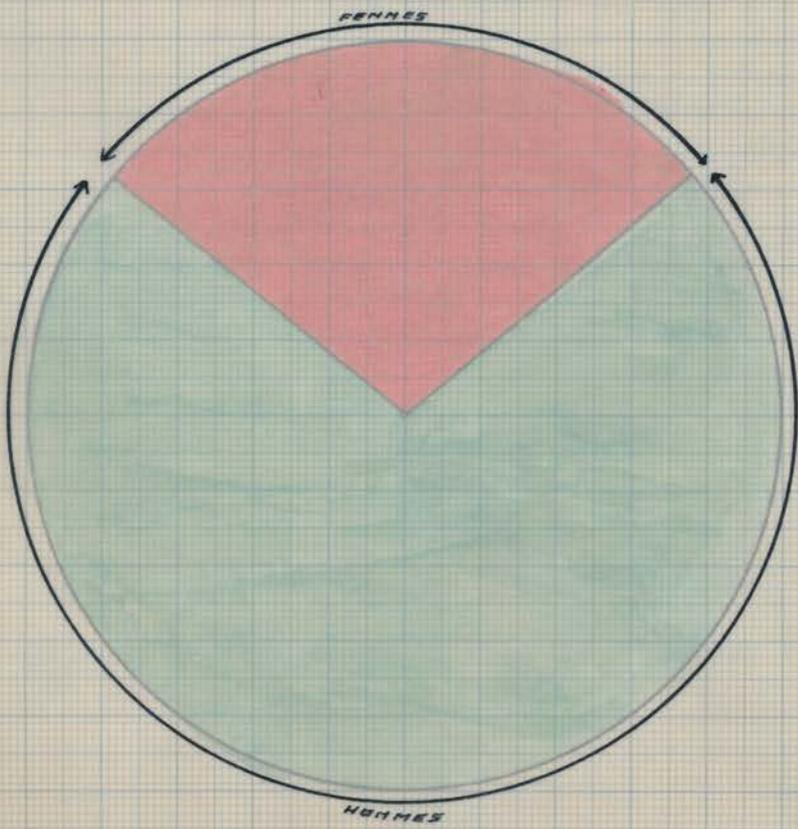




V<sub>a</sub>



V<sub>b</sub>



## Chapitre V

### Personnel Général de la Division des Affaires Etrangères

Total du Personnel au 31 décembre 1942:

939 personnes.

- |             |     |  |
|-------------|-----|--|
| Graphique I |     | Classement d'après les fonctions                   |
| "           | II  | Classement d'après l'origine du personnel Suisse   |
| "           | III | Classement d'après l'origine du personnel étranger |
| "           | IV  | Entrée au service de la Confédération              |
| "           | V   | Age du personnel                                   |
| "           | VI  | Etat civil du personnel                            |
| "           | VII | Sexe du personnel                                  |

Ce chapitre se propose l'examen  
objectif de quelques problèmes généraux nés

de l'analyse des graphiques.

Chaque dessin est présenté en  
trois couleurs:

Consulats ..... noir

Légations ..... vert

Division ..... rouge.

Le Personnel de la Division des  
Affaires Etrangères se répartit comme suit:

Dans les Consulats le ..... 47,1 %

Dans les Légations le ..... 32,7 %

A la Division le ..... 20,2 %.

#### 1) Les Fonctions

Il y a lieu, tout d'abord, de constater que le personnel est composé d'environ  $\frac{2}{3}$  d'hommes et  $\frac{1}{3}$  de femmes.

Les grades sont tous indiqués dans le premier graphique.

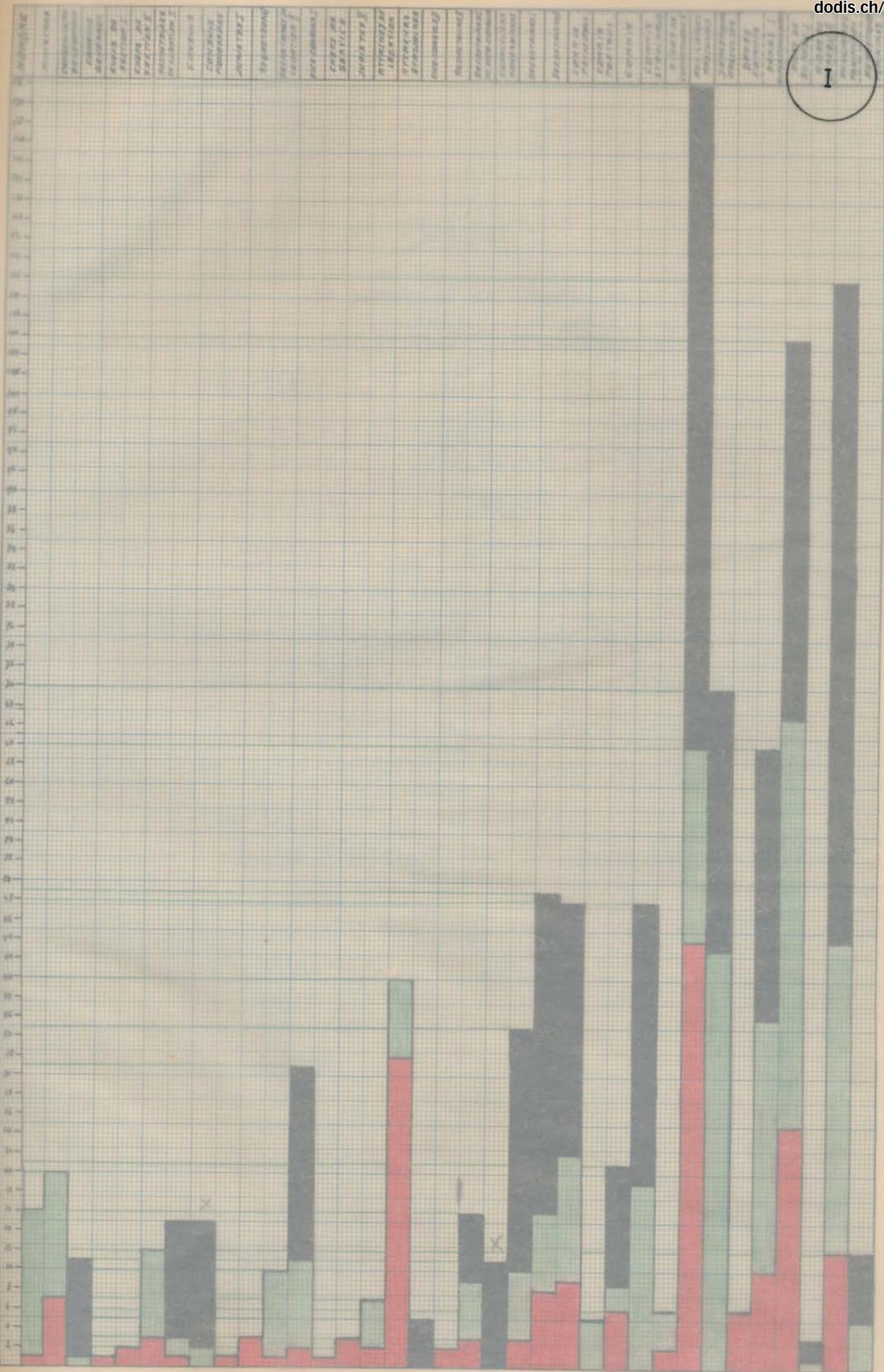
Le personnel domestique a également été pris en considération. Il était difficile de ne pas le comprendre dans l'effectif total

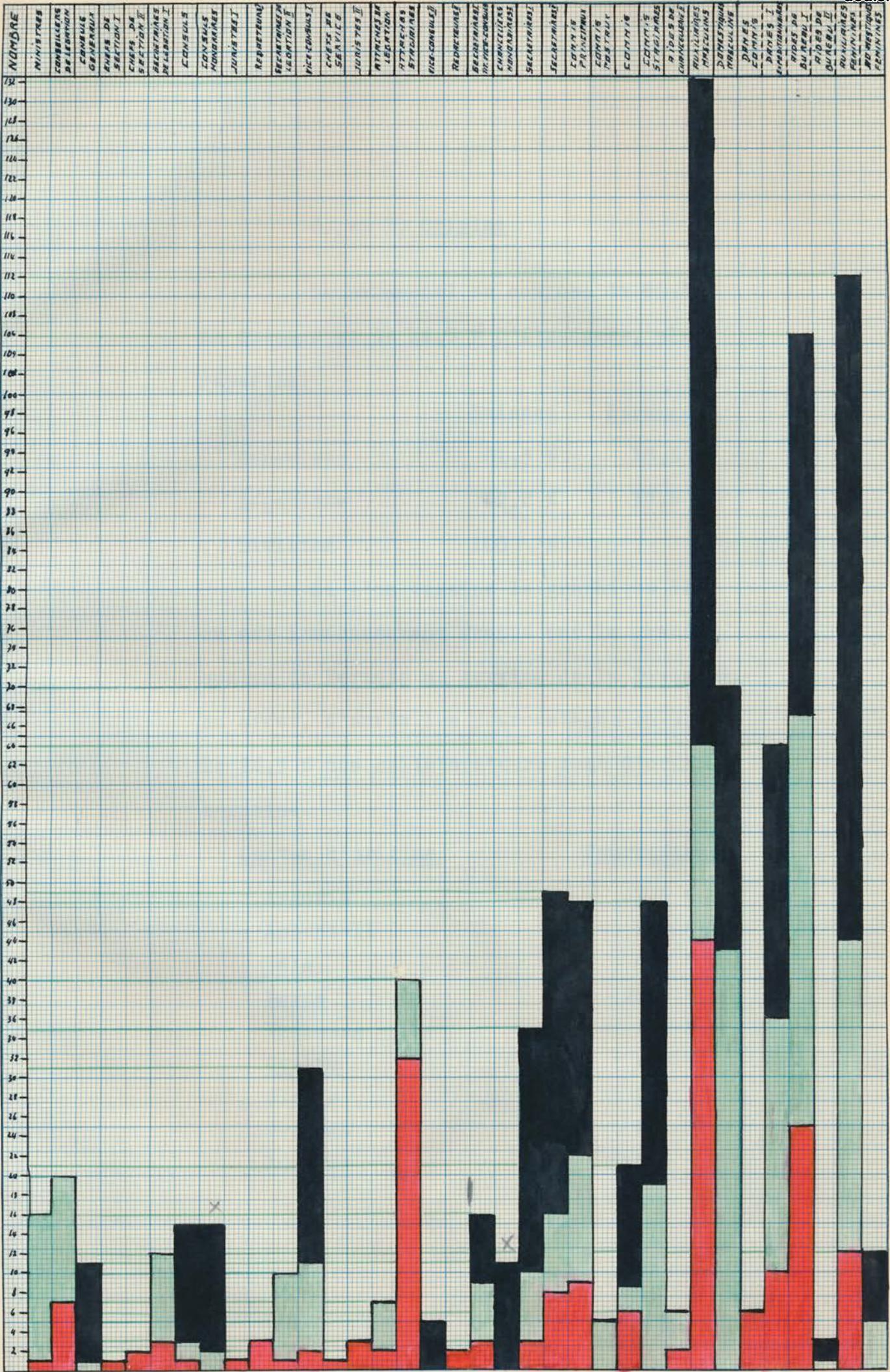
car, à l'étranger, il est étroitement lié au personnel auxiliaire. En effet, les renseignements reçus présentent parfois si peu de précision qu'il est malaisé de différencier un auxiliaire d'un domestique.

Les mêmes phénomènes relatés dans les chapitre I et II se répètent ici.

Un vide apparaît entre les colonnes, qui, une fois comblé, ce qui normalement doit arriver d'ici quelques années, donnera au dessin l'image d'un escalier presque régulier, plus ou moins accusé. Le personnel deviendrait un bloc que le temps ferait glisser tout naturellement et régulièrement, de la droite à la gauche.

I





2) et 3) Origine

Le personnel se compose de 85,5 % de Suisses et de 14,5 % d'étrangers, ainsi répartis:

	<u>Suisses</u>	<u>Etrangers</u>
Consulats	81,5 %	18,5 %
Légations	82,2 %	17,8 %
Division	100 %	

Si l'on examine le graphique II on est immédiatement frappé par le grand nombre de Bernois au service de la Division. En effet, d'après les pourcentages ci-après, le 26,3 % des collaborateurs sont d'origine bernoise.

<u>Canton d'origine</u>	<u>Pourcentage</u>
Argovie	7,3 %
Appenzell	1,9 "
<u>Bâle</u>	4,7 "
<u>Berne</u>	26,3 "
Fribourg	2,6 "
<u>Genève</u>	4,8 "
Glaris	0,6 "
Grisons	2,1 "
Lucerne	3,5 "

<u>Canton d'origine</u>		<u>Pourcentage</u>
<u>Neuchâtel</u>		5,9 %
St. Gall		4,2 "
Schwytz		0,8 "
Schaffhouse		1,5 "
Soleure		2,9 "
<u>Tessin</u>		4,5 "
Thurgovie		3,2 "
Unterwald		0,5 "
Uri		0,4 "
Valais		1,4 "
<u>Vaud</u>		8,7 "
Zoug		0,2 "
<u>Zurich</u>		12,0 "

Cependant, avant d'aller plus loin,  
il convient d'examiner les statistiques  
officielles relatives à l'origine de la  
population Suisse?

<u>Canton d'origine</u>	<u>Nombre</u>	<u>Pourcentage</u>
Argovie	309.179	8,3 %
Appenzell	90.874	2,4 "
<u>Bâle</u>	168.067	4,5 "
<u>Berne</u>	855.419	23,1 "
Fribourg	157.944	4,3 "
<u>Genève</u>	63.667	1,7 "
Glaris	40.119	1,1 "
Grisons	111.464	3,0 "

<u>Canton d'origine</u>	<u>Nombre</u>	<u>Pourcentage</u>
Lucerne	196.086	5,3 %
<u>Neuchâtel</u>	87.400	2,3 "
St. Gall	260.229	7,0 "
Schwytz	73.051	2,0 "
Schaffhouse	50.382	1,4 "
Soleure	120.296	3,2 "
<u>Tessin</u>	135.533	3,7 "
Thurgovie	132.358	3,6 "
Unterwald	39.056	1,1 "
Uri	26.167	0,7 "
Valais	136.934	3,7 "
<u>Vaud</u>	242.604	6,5 "
Zoug	23.122	0,6 "
<u>Zurich</u>	390.927	10,5 "

En établissant une comparaison entre ces pourcentages, on note que les cantons favorisés sont:

Bâle  
Berne  
Genève  
Neuchâtel  
Tessin  
Vaud  
Zurich

D'autre part, le canton de Berne n'est pas le plus privilégié!

La méthode actuelle d'engagement des candidats semble adéquate. Chacun l'aura constaté.

Mais actuellement, encore un autre facteur apparaît dans la question du recrutement du personnel: le domicile du candidat, calculé d'après la population des cantons. Cet élément pourrait être combiné avec celui de l'origine. Il dépend d'autres chiffres, que voici:

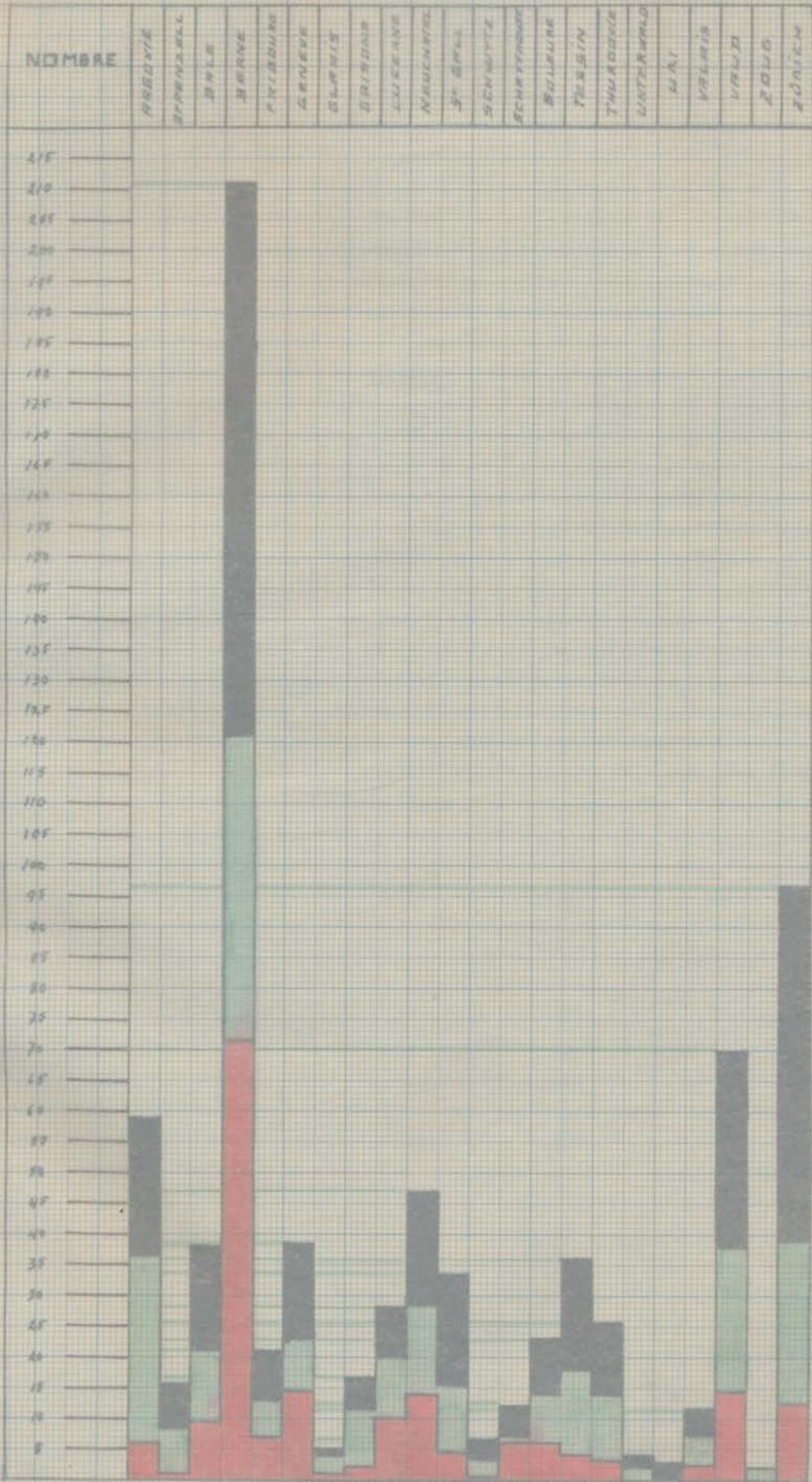
<u>Canton</u>	<u>Population</u>	<u>Pourcentage</u>
Argovie	270.463	6,4 ‰
Appenzell	58.139	1,3 "
<u>Bâle</u>	264.420	6,1 "
<u>Berne</u>	728.916	17,1 "
Fribourg	152.053	3,5 "
<u>Genève</u>	174.855	4,2 "
Glaris	34.771	0,8 "
Grisons	128.247	3,1 "
Lucerne	206.608	4,8 "
<u>Neuchâtel</u>	117.900	2,8 "
St. Gall	286.201	6,8 "
Schwytz	66.555	1,5 "
Schaffhouse	53.772	1,3 "
Soleure	154.944	3,6 "
<u>Tessin</u>	161,882	3,7 "
Thurgovie	138.122	3,3 "

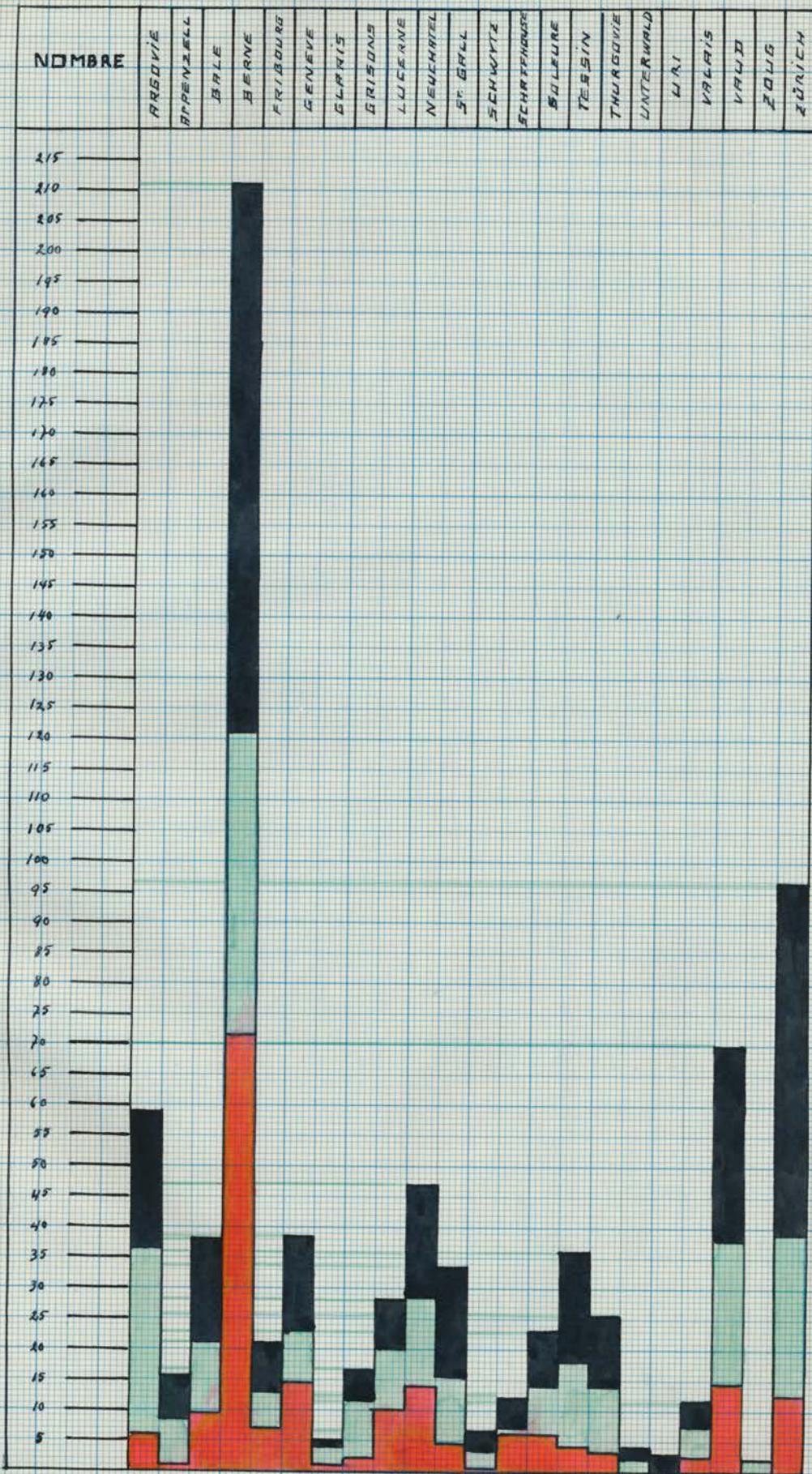
<u>Canton</u>	<u>Population</u>	<u>Pourcentage</u>
Unterwald	37.688	0,8 %
Uri	27.302	0,6 "
Valais	148.319	3,5 "
<u>Vaud</u>	343.398	8,1 "
Zoug	36.643	0,8 "
<u>Zurich</u>	674.505	15,9 "

Ainsi, l'origine ne serait appelée à jouer qu'un rôle de second plan.

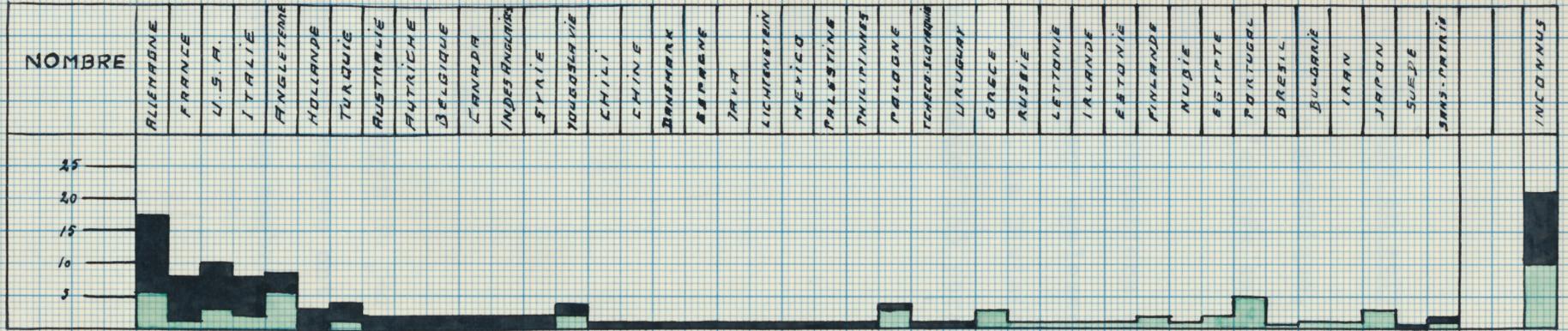
Il s'agit là d'un problème qui évidemment ne saurait être traité dans le cadre du présent rapport.

Quant au personnel étranger, le chiffre de 14,5 % peut paraître élevé. Mais il se compose presque essentiellement d'auxiliaires et de domestiques.









#### 4) Entrée en service

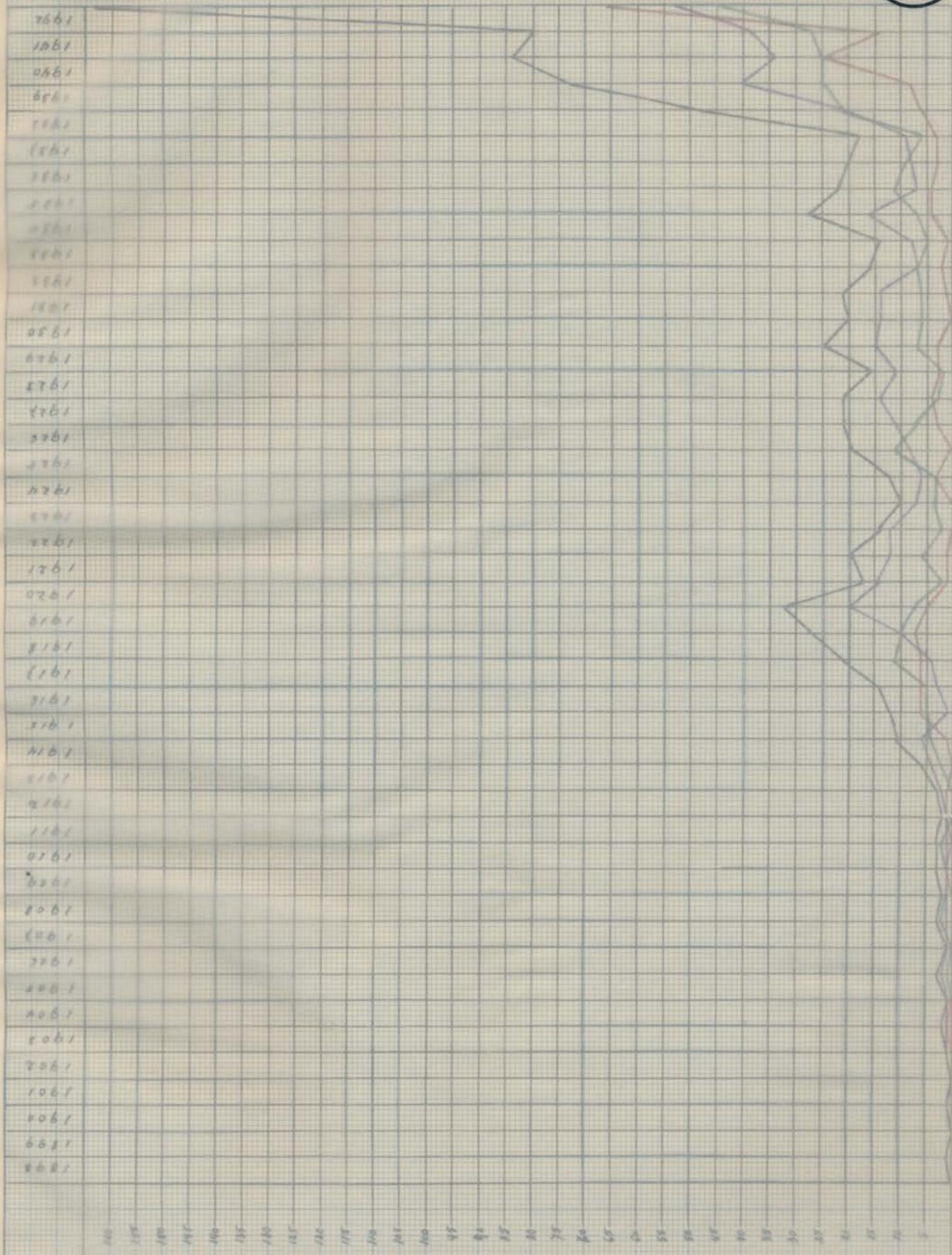
Dans le graphique, la courbe supérieure indique l'entrée en service du personnel total.

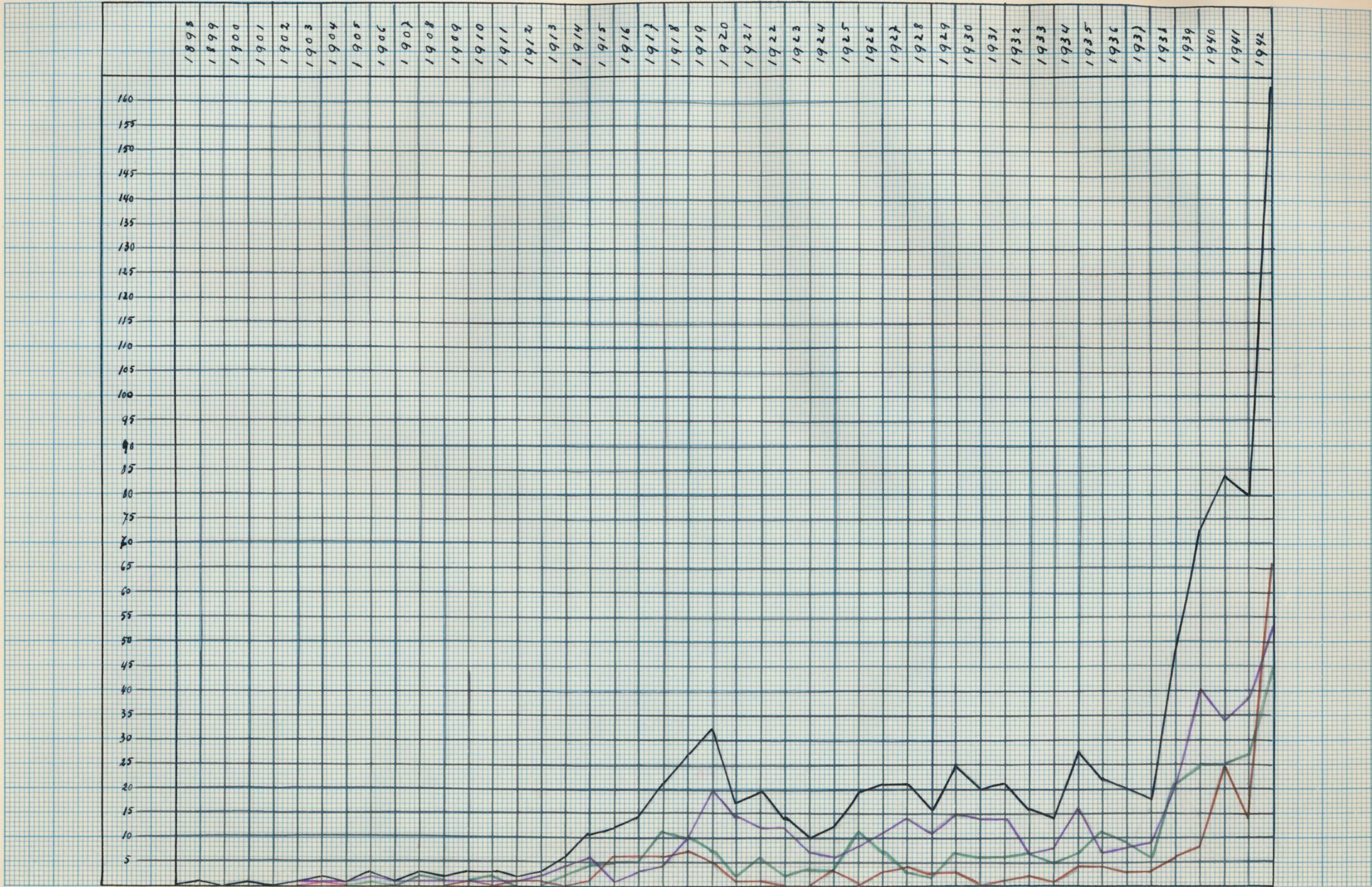
Les constatations énumérées au chapitre II s'imposent également ici.

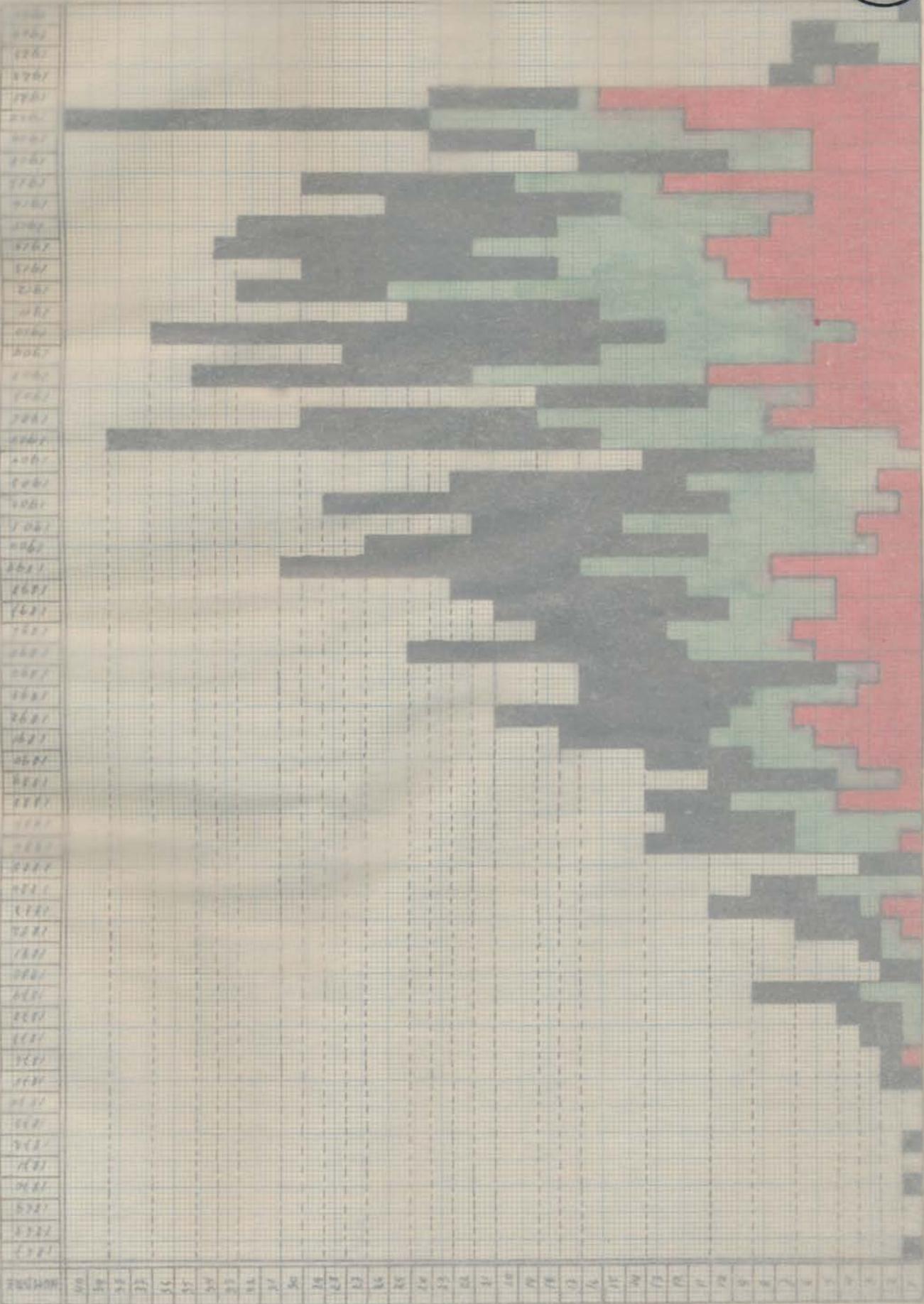
En 1942, la Division des Affaires Etrangères a engagé 163 personnes.

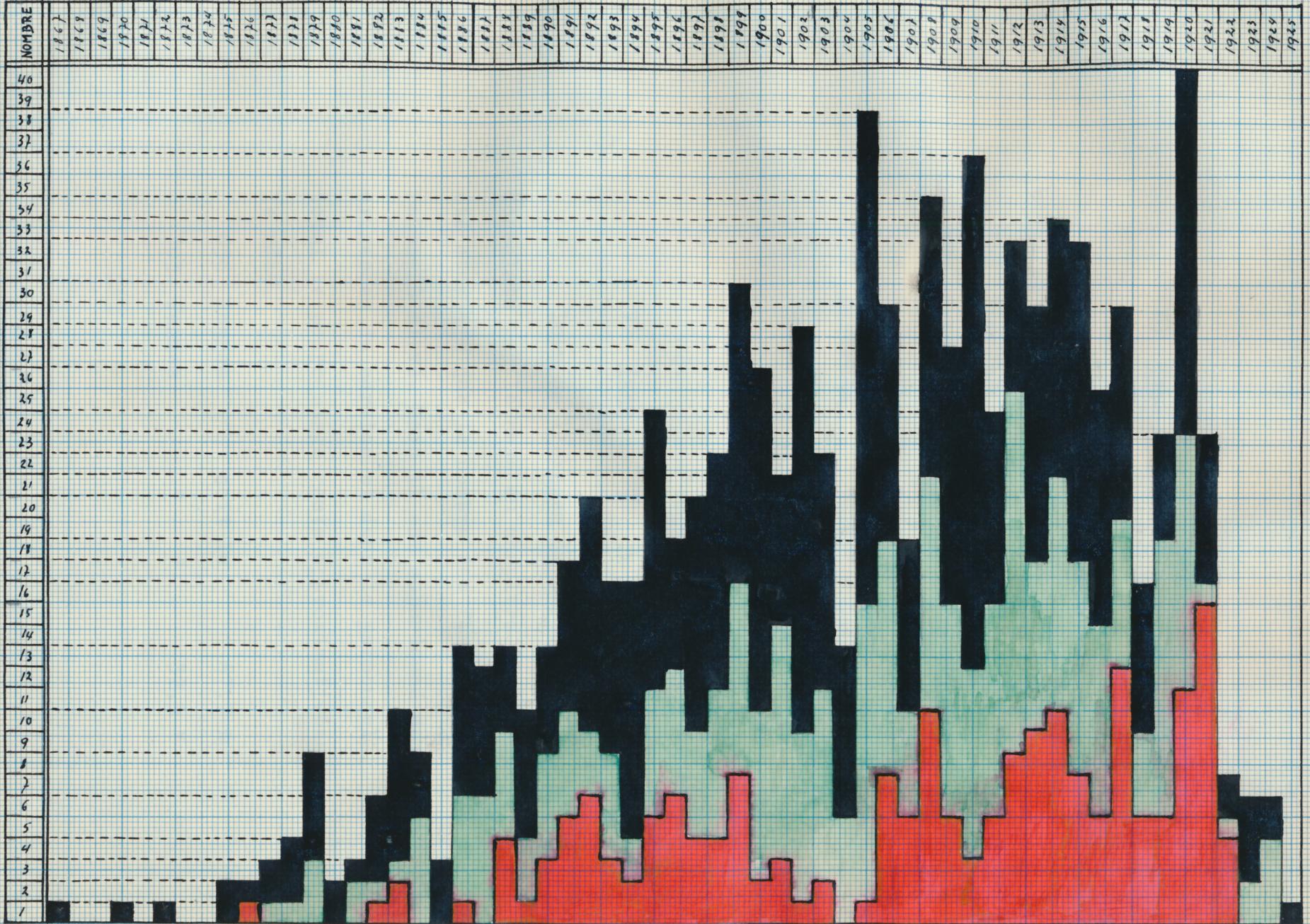
#### 5) Age

L'âge moyen du personnel est de 37 1/2 ans. Les cadres ont été rajeunis par les engagements en nombre de ces dernières années.









6) Etat Civil

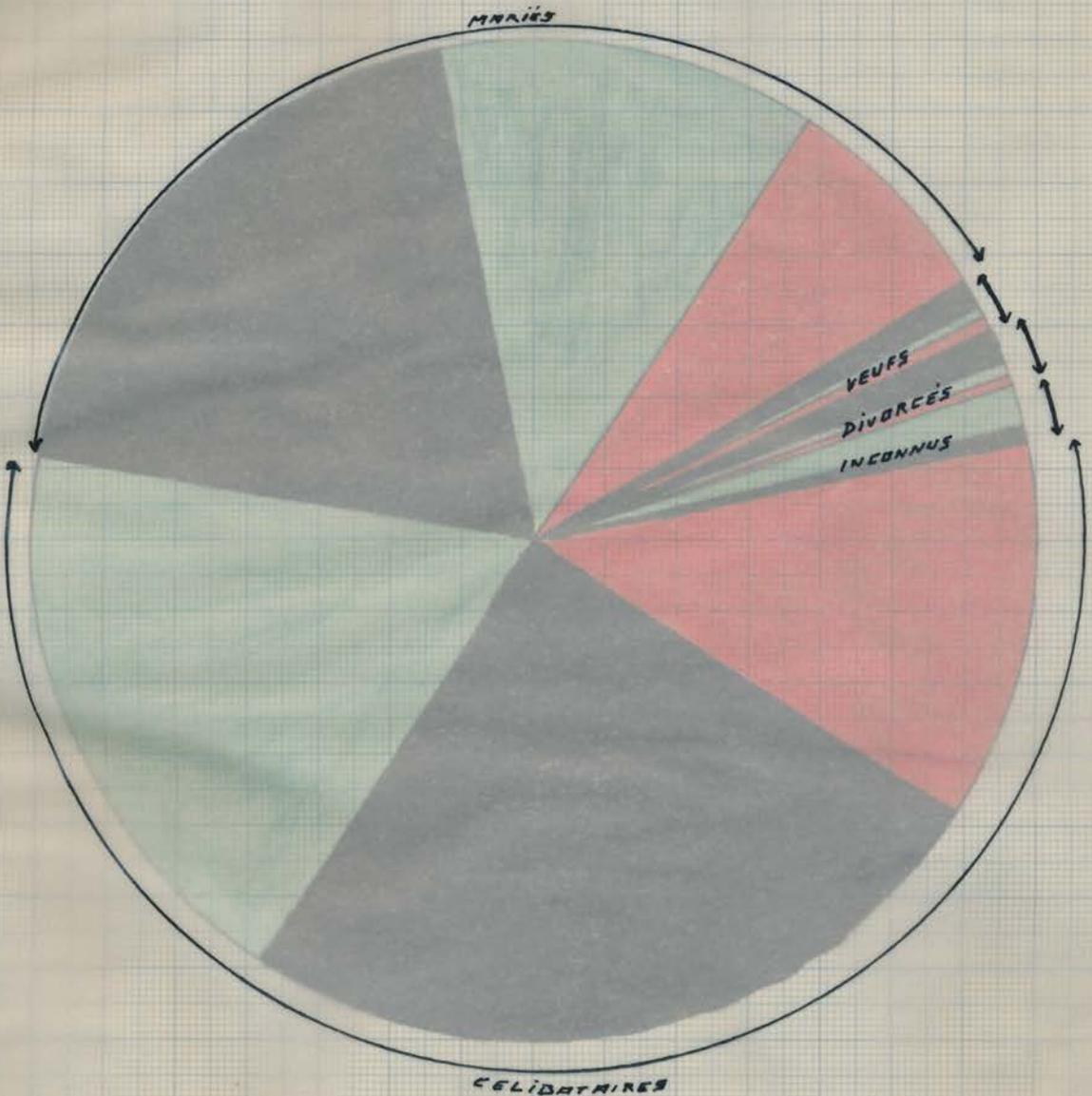
Le personnel classé selon l'état civil se compose comme suit:

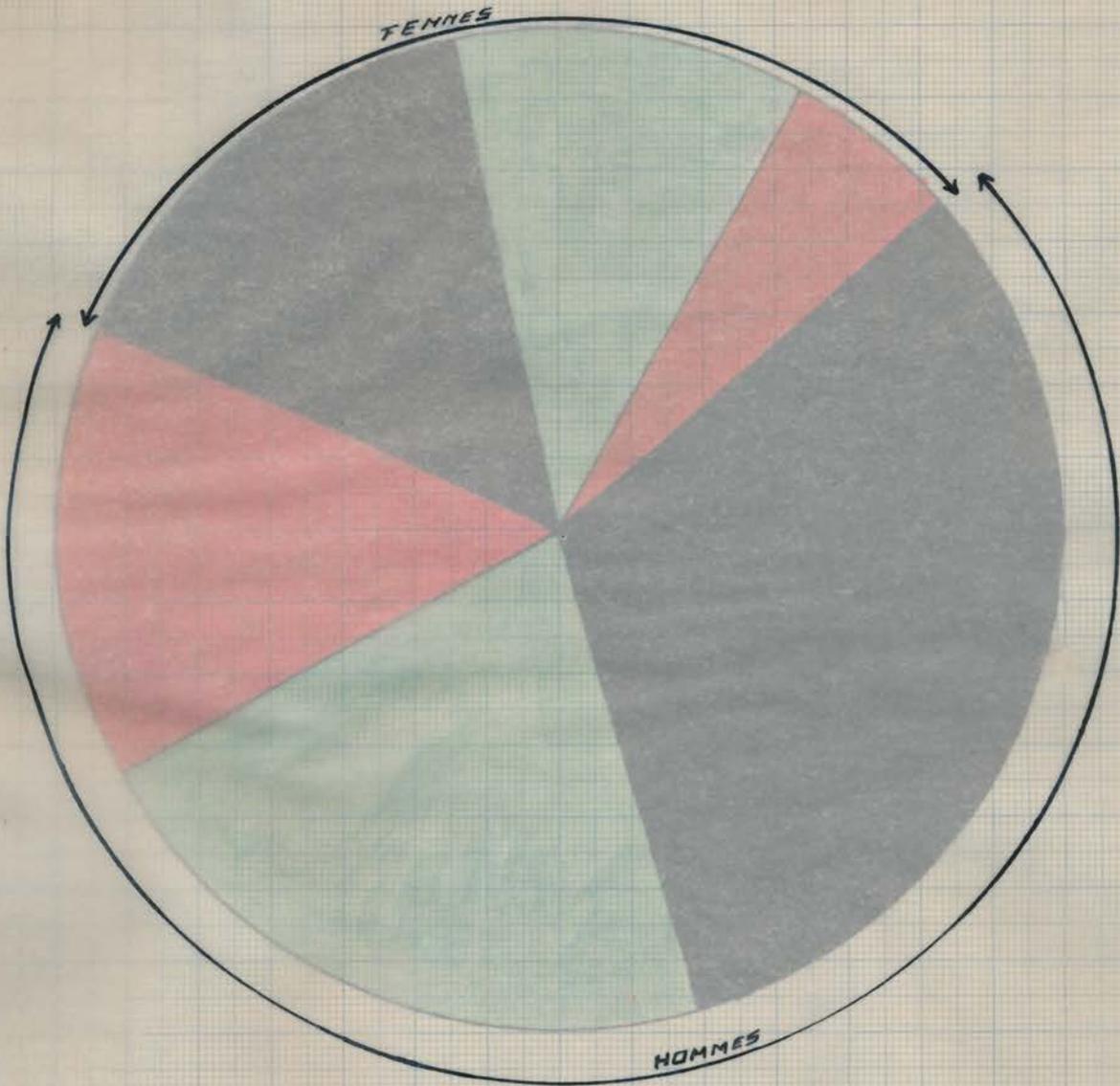
363	Mariés	soit le	38,7 %
522	Célibataires	" "	55,6 "
17	Veufs	" "	1,8 "
18	Divorcés	" "	1,9 "
19	Inconnus	" "	2,0 "

7) Sexe

Lors de l'examen du personnel des Consulats par le sexe au chapitre II, il a été constaté que le nombre des femmes paraissait élevé. Mais il est subordonné aux exigences du service et dans le personnel total le pourcentage reste approximativement le même.

636	Hommes	soit le	67,7 %
303	Femmes	" "	32,3 "





## C o n c l u s i o n

L'examen auquel nous venons de procéder ne peut évidemment revêtir qu'un aspect théorique. Mais la science statistique est étroitement liée à la pratique puisqu'elle repose sur ce qui existe déjà.

Cette étude traduit par des chiffres un état à un certain moment. Son but serait donc atteint s'il contribuait à rendre plus claire notre connaissance du personnel de la Division des Affaires Etrangères.

Un rapport du même genre, établi dans un an, sera plus positif encore puisqu'il permettra des études comparatives.

T a b l e   d e s   m a t i è r e s

	<u>Page</u>
Introduction	1
Généralités	3
Personnel des Consulats	7
Personnel des Légations	18
Personnel de la Division	25
Personnel Général	33